

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88 tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 25 - 313 - Lausanne Saint Pierre tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève Argand 4 tél. (022) 37 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3,50, 3 mois Fr 10 - 6 mois Fr 20 - 1 an Fr 40 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Mévilan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piguat (Genève).

Malgré la gravité du cas, la motion de blâme repoussée

Bonn. — Le Parlement fédéral allemand a rejeté, jeudi soir, après un long débat, une motion de blâme de l'opposition contre M. von Hassel, ministre de la Défense, qui avait soutenu le type d'avion Starfighter en le considérant comme la clef du système défensif aérien. Un débat s'était ouvert, en effet, hier matin, au Bundestag, sur l'affaire Starfighter, qui provoque depuis des mois, outre-Rhin, une certaine agitation.

Depuis 1961, année de la mise en service de cet appareil supersonique dans la Luftwaffe, 52 chasseurs de ce type se sont écrasés. Vingt-sept pilotes ont été tués dans ces accidents.

Ce lourd bilan ne permet pas d'affirmer, souligne le compte-rendu du rapporteur de la Commission de défense, qu'il existe une «cause typique» pour les accidents des Starfighter.

Jusqu'à 1965, le pourcentage des pilotes allemands tués sur cet appareil n'avait pas été excessif: en 1962: 18%; en 1963: 0%; en 1964: 9%. Mais il atteint pour l'an dernier le chiffre inquiétant de 50%. Le malaise est profond puisqu'il s'est emparé des pilotes de F-104, dont huit ont déjà demandé leur mutation dans d'autres escadrilles.

Insuffisances reconnues

Certains faits sont reconnus à propos du problème des Starfighter:

1. Les appareils qui sont fabriqués sous licence en RFA ont été alourdis par un appareillage supplémentaire.
2. Ces avions ne sont pas entretenus comme ils devraient l'être: il n'y a pas assez de personnel compétent au sol.
3. Installations des bases insuffisantes: les F-104, à cause du manque de place dans les hangars, couchent souvent à la belle étoile.
4. Les pilotes de la Luftwaffe qui sont les moins bien payés de tous les pilotes de l'Otan, n'effectuent pas assez d'heure de vol.

En Suisse, les Mirage...

Au plaidoyer de M. Kai Uwe von Hassel, ministre de la Défense, en

faveur de cet avion, ont succédé, toute la journée, les interpellations des députés de la coalition gouvernementale et de l'opposition. Les premiers ont exprimé leur souci de voir prendre dans les meilleurs délais les mesures nécessaires pour l'amélioration de l'appareil. Les autres ont vivement critiqué M. von Hassel, qu'ils tiennent, avec son prédécesseur, M. Franz-Josef Strauss, pour le principal responsable des accidents qui se sont produits.

Parmi les plus violents orateurs de l'opposition, M. Helmut Schmidt (socialiste) a accusé le ministre d'incompétence et, rappelant l'affaire des Mirage III, a déclaré en fixant M. von Hassel: «En Suisse, les responsables ont donné leur démission».

Selon M. Schmidt, le ministre doit se justifier sur les trois points suivants:

- «L'organisation insuffisante de son ministère;
- «les charges trop lourdes imposées à la Luftwaffe;
- «les informations non-conformes à la vérité qui ont été données au Bundestag.»

Milan: un Suisse possesseur d'un «superstupéfiant»

Milan. — Un «superstupéfiant» d'une grande puissance — inconnu jusqu' alors — a été découvert et saisi sur un citoyen suisse, dans un hôtel de Milan.

Le personnage était en effet en possession de deux petits flacons contenant 20 g. de cocaïne concentrée, d'une puissance telle que deux médecins analystes qui en ont essayé ont été victimes d'un choc. Les examens de cet étrange produit ont permis de constater que l'on pourrait tirer 2 kg. de cocaïne «normale» de ces 20 g. de cocaïne concentrée.

L'Office central suisse pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, qui a été immédiatement alerté, a déjà ouvert une enquête. Entre-temps, la police criminelle milanaise a procédé à l'arrestation d'un homme qui portait sur lui, cachés dans son gilet, 50 g. d'héroïne, contenue dans 50 petits sachets d'un gramme chacun, qu'il était en train de distribuer, à domicile, à ses clients.

Au marché noir, l'héroïne vaut actuellement 50 000 livres le gramme.

Nouveau gouvernement à Addis-Abéba

Addis-Abéba. — En exécution du décret publié mardi, l'empereur Haïlé Sélassié a chargé, hier, M. Aklilou Abte Wold, premier ministre, de former un nouveau gouvernement.

Auparavant, les ministres étaient désignés directement par l'empereur, et le premier ministre n'était, en somme, que le premier des ministres, sans véritable autorité sur ses collègues. Cette réforme, comme l'a dit l'empereur, mardi, est destinée à renforcer l'action gouvernementale et à lui permettre, à lui-même, de se consacrer plus com-

plètement aux intérêts supérieurs de l'empire.

On peut s'attendre à un profond remaniement du cabinet ministériel éthiopien, qui pourrait comprendre des vice-premiers ministres coordonnateurs.

OTAN: on discute

Paris. — Les représentants permanents de l'Otan se sont réunis hier après midi pendant deux heures et demie pour poursuivre l'examen des problèmes soulevés par la décision de la France de se retirer de l'Organisation atlantique. La base des discussions des «quatorze», dit-on de bonne source, demeure la déclaration commune qu'ils ont publiée la semaine dernière et qui souligne la nécessité de l'intégration et du maintien de l'Organisation atlantique.

Les «quatorze» ont, entre autres problèmes, évoqué les réponses qu'ils se proposent de faire individuellement au memorandum français.

Ils tiendront une nouvelle réunion mardi prochain avec la participation de M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain, de M. Joseph Luns, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, et des autres ministres qui auront décidé de venir à Paris assister à la séance du Conseil atlantique de mardi matin, avec la participation de la France.

● Londres. — Le fils aîné de M. Jo Grimond, chef du Parti libéral britannique, a été trouvé mort, la nuit dernière, à son domicile d'Edimbourg, dans des circonstances encore mystérieuses.

● Essen. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, 170 tombeaux se trouvant dans le cimetière catholique d'Essen ont été profanés.

● Dublin. — L'Irlande retirera ses troupes de Chypre le 18 avril, au cas où l'ONU ne s'engagerait pas à couvrir la dépense résultant d'un prolongation de séjour.

France: les cheminots sont en grève

Paris. — Pour la troisième fois depuis le début de l'année, une grève des cheminots va perturber en France le trafic ferroviaire. Tous les syndicats de «roulants» des chemins de fer ont, en effet, décidé une grève qui a débuté cette nuit à minuit pour se terminer samedi à midi. Les revendications portent sur des questions d'horaires de travail.

La direction de la SNCF a mobilisé les «cadres» pour conduire des trains et, de ce fait, un convoi sur deux pourra circuler sur les grandes lignes. Le trafic, en revanche, sera vraisemblablement assez faible sur les lignes de la banlieue parisienne.

La grève des électriciens qui s'était déroulée au début de la semaine avait déjà sensiblement affecté le trafic ferroviaire.

D'autres mouvements revendicatifs sont prévus en France et notamment une grève des postes affectant successivement les différents services du 31 mars au 2 avril. Une agitation se manifeste en outre chez les fonctionnaires mécontents des augmentations prévues par le gouvernement et dans la métallurgie.

M. von Hassel pris à partie



M. von Hassel, ministre de la Défense (à droite), a été violemment pris à partie, hier, au cours du houleux débat qui s'est déroulé au Bundestag sur le cas des avions Starfighter, par le porte-parole du Parti social-démocrate (SPD), H. Schmidt. A côté du ministre, le secrétaire d'Etat à la Défense, M. Gumbel.

L'affaire Ben Barka: l'instruction est close

Paris. — L'instruction de l'affaire Ben Barka, qui a défrayé quotidiennement la chronique judiciaire pendant vingt semaines, ému l'opinion internationale, nécessité l'audition de personnalités telles que le ministre de l'Intérieur du Gouvernement français lui-même, est momentanément close. Les cinq lourds dossiers enserrant dans de solides cartonnages beiges les quelque 4000 pages de cet impressionnant dossier ont quitté le cabinet du juge Zollinger pour être communiqués au magistrat régleur du parquet, qui devra les analyser et rédiger ce qu'on appelle le «réquisitoire définitif» avant de restituer — en principe pour la dernière fois — les dossiers au magistrat instructeur pour qu'il s'en dessaisisse ensuite définitivement au profit de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel, qui pourra renvoyer les

inculpés devant les Assises, à moins qu'elle n'estime l'information incomplète et ordonne, ce qui est toujours possible, un supplément d'information.

Le juge Zollinger, cet homme seul qui, avec l'aide de son greffier, M^e Grisoni, a dû mener l'enquête d'une des plus retentissantes affaires de ces vingt dernières années, n'est toutefois, et de loin, pas parvenu à faire toute la lumière sur cette affaire.

pourquoi pas



La montée en flèche du coût de la vie en Suisse, a donné lieu à de savantes études. On a incriminé la main-d'œuvre: c'est facile, surtout lorsqu'on arrête les recherches à ce stade secondaire. On a parlé de l'augmentation du prix des matières premières devant être importées, ce qui aurait été justifiable si on avait, en compensation, appliqué les baisses d'autres matières premières aux prix de vente des denrées aux consommateurs. On a, en réalité, fermé les yeux sur un phénomène bien digne du régime capitaliste dans lequel nous vivons et qui consiste à protéger les possédants aux dépens de la classe travailleuse.

Lorsque des ouvriers obtenaient 20 centimes d'augmentation à l'heure, le prix de l'heure de régie des patrons montait, lui, souvent de 30 à 50 ct. Lorsque le prix de gros du sucre ou du cacao montait de 100 fr. la tonne, le prix de détail montait de 10 ct. par 100 g., tandis que lorsque le sucre, etc., baissait, le prix de vente des marchandises restait stable.

Heureusement, à force d'excès, une réaction est en train de se dessiner: des associations à succursales multiples, des grands magasins ont baissé les prix de certaines marchandises contre la volonté des trusts.

Le représentant d'une maison affiliée à une convention patronale exerçant un véritable monopole, s'exprimait ainsi: «La chute des prix serait une entrave au fonctionnement du marché qui obligerait sans doute l'Etat à prendre des mesures anti-trusts qui nous achèveraient vers un dirigisme totalitaire.» Non seulement nous n'en sommes pas encore à ce stade, mais la liberté ne doit pas être un droit des trusts à diriger l'économie du pays. Ce dirigisme, qu'emploient à leur seul profit les maîtres des trusts, devient, pour eux, un danger lorsque l'Etat l'emploie au bénéfice de tous.

C'est bien du contrôle des prix que nous avons besoin, c'est le moyen le plus simple et le plus direct de freiner la fameuse spirale des prix et des salaires, qui finit toujours par étrangler les consommateurs au bénéfice d'un nombre infime de gros brasseurs d'affaires.

FRÉDÉRIC.

Le fait du jour

Entre Pékin et Moscou, la rupture s'est imposée comme une solution momentanée, difficilement évitable. Cela est loin d'être une fin; les renversements d'opinion n'ont jamais fait peur à ceux qui ont successivement dirigé l'URSS: il n'est que de se souvenir du Pacte germano-russe, pour ne citer qu'un exemple. Il n'en reste pas moins que, pour le moment, la tentative de conciliation, dont l'URSS avait pris l'initiative au lendemain de la mise à la retraite de M. Khrouchtchev, s'est soldée par un échec. Ses successeurs à la tête du Gouvernement soviétique, qui lui avaient reproché son attitude dure et ferme en face de la ligne politique préconisée par la Chine, ainsi que ses écarts de langage, se sont vus dans l'obligation, devant le chauvinisme et le nationalisme outranciers des Chinois, de se montrer plus intransigeants que leur prédécesseur. Ils en sont réduits à une position d'autodéfense, qui consiste à montrer à leurs amis le danger que représente pour le mouvement communiste la politique du président Mao.

A la veille du XXIII^e congrès du Parti communiste de l'URSS, il était nécessaire pour MM. Brejnev et Kossyguine de créer un climat favorable à leur thèse. Ils ont donc dénoncé le danger réel que représente la Chine pour la paix du monde et, surtout, le danger plus réel encore qui pèse sur l'URSS, du fait des contestations de frontières créées par Mao. Ils dénoncent également le rôle équivoque de la Chine dans l'affaire du Vietnam et n'ont pas de peine à dresser un véritable catalogue de reproches graves. A cette levée de boucliers, la Chine a répondu par son refus d'assister au XXIII^e congrès de l'URSS. La rupture qui s'était ébauchée en 1960 par le retrait de l'aide économique, financière et technique du Gouvernement soviétique à la Chine, s'est approfondie; l'idéologie commune entre ces deux pays n'a pas résisté aux réalités géographiques et à la volonté de domination nationaliste des Chinois.

Reste à savoir si, durant ce congrès, l'URSS réussira à augmenter le nombre de ses amis décidés à la soutenir jusqu'au bout.

EUGÈNE MALÉUS.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt fédéral 4 1/2 % 1966 de fr. 350 000 000

à 15 ans de terme au maximum

Modalités de l'emprunt: Taux d'intérêt 4 1/2 %; coupons annuels au 15 avril. Remboursement de l'emprunt au pair le 15 avril 1981. Droit de dénonciation anticipée réservé au débiteur pour le 15 avril 1978 au plus tôt.

Prix d'émission: 99,65 %

plus 0,60 % timbre fédéral d'émission

L'emprunt fédéral de 3 1/4 % 1966, avril, venant à échéance le 15 avril 1966, peut être converti en emprunt fédéral 4 1/2 % 1966.

Emprunt fédéral 4 1/4 % 1966 de fr. 100 000 000

à 10 ans de terme

Modalités de l'emprunt: Taux d'intérêt 4 1/4 %; coupons annuels au 15 avril. Remboursement de l'emprunt au pair le 15 avril 1976.

Prix d'émission: 98,70 %

plus 0,60 % timbre fédéral d'émission

L'emprunt fédéral de 3 1/4 % 1966, avril, venant à échéance le 15 avril 1966, peut être converti en emprunt fédéral 4 1/4 % 1966.

Bons de caisse fédéraux 4 % 1966 de fr. 100 000 000

à 5 ans de terme

Modalités de l'emprunt: Taux d'intérêt 4 %; coupons annuels au 15 avril. Remboursement des bons de caisse au pair: 15 avril 1971.

Prix d'émission: 99,40 %

plus 0,30 % timbre fédéral d'émission

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 25 mars au 1^{er} avril 1966, à midi, par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse.

L'émission des emprunts aura lieu sous forme de titres (obligations et bons de caisse) et de créances inscrites. Si les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces dépassent les montants disponibles, les banques seront autorisées à procéder à une attribution réduite.

Des prospectus détaillés peuvent être retirés aux guichets des banques.

CARTEL DE BANQUES SUISSES

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES



von GUNTEN

Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME

Avenue Léopold-Robert 21

LIVRES

d'occasion tous genres,
anciens et modernes. Achat,
vente échange — Librairie
place du Marché tél. 2 33 72.

VÊTEMENTS

sur mesures

Réparations

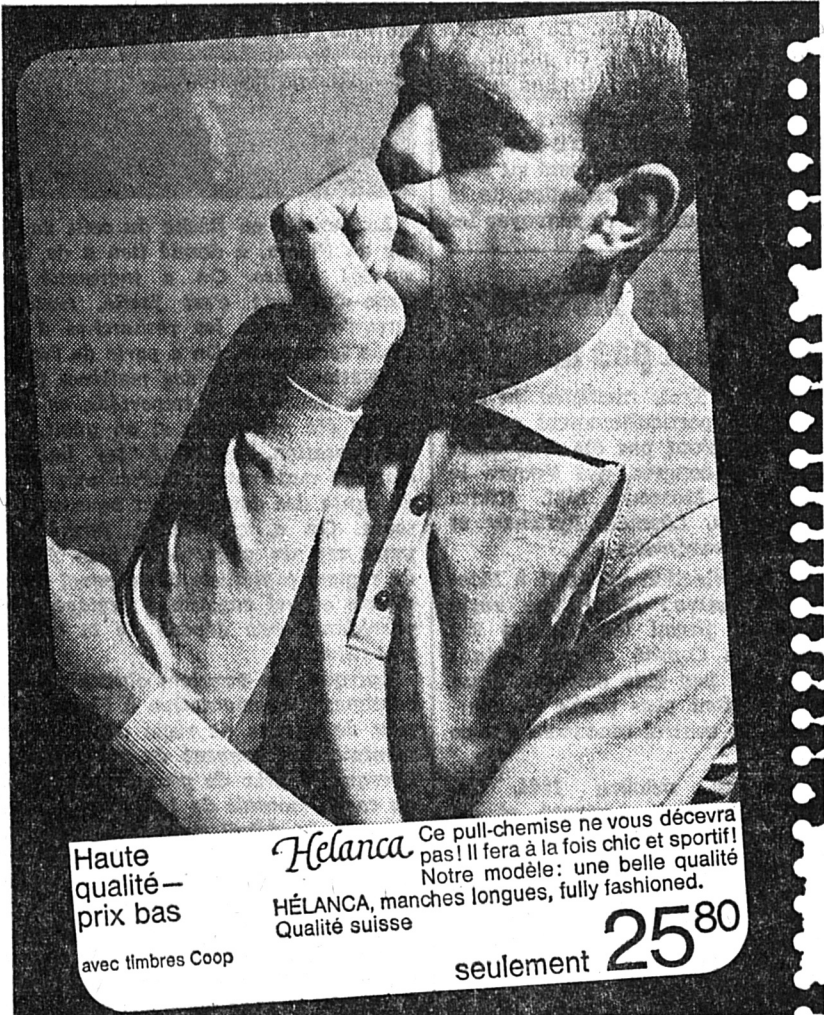
Transformations

M. DONZÉ

TAILLEUR

Rue Jardinière 15
Tél. (039) 2 98 33

Potager

A VENDRE POTAGER
à bois, 2 trous, bouilloire et
2 feux gaz. — S'adresser le
soir chez M. Vuilleumier,
Numa-Droz 45, La Chaux-de-
fonds, rez-de-chaussée.


Haute qualité — prix bas
avec timbres Coop

Helanca Ce pull-chemise ne vous décevra pas! Il fera à la fois chic et sportif! Notre modèle: une belle qualité. HÉLANCA, manches longues, fully fashioned. Qualité suisse

seulement **25⁸⁰**



à la mercerie

LA CHAUX-DE-FONDS; av. Léopold-Robert 41

LE LOCLE, rue du Temple 11

Chambre à coucher

neuve de fabrique, teinte noyer, comprenant: 2 lits jumeaux avec Umbau, 2 tables de nuit, 1 armoire à 4 portes, 1 coiffeuse avec glace cristal, 2 sommiers, 2 protège, 2 matelas et 1 superbe couvre-lits.

Le tout **Fr. 1950.** — et 10 ans de garantie. Au comptant ou avec facilités de paiements. Des milliers de clients satisfaits.**ODAC Ameublements Couvet**

THÉÂTRE SAINT-LOUIS

LA CHAUX-DE-FONDS

Jeudi 31 mars 1966, à 20 h. 30

Le Centre dramatique romand
présente

la célèbre pièce-document

**EN CAUSE:
J. R. Oppenheimer**

de HEINAR KIPPHARDT, avec

Pierre Almette, Jean Bruno, André Fauro,
Daniel Fillion, Paul Ichac, Marcel Imhoff,
William Jacques, Pierre Ruegg, Hugues
Wanner, P.-H. Wild, etc.

Mise en scène: Philippe Mentha

PRIX DES PLACES: Fr. 4.— à Fr. 10.—
(prix imposés)

Bon Coop-loisirs N° 3 validé, Fr. 2.—

et bon CEO, Fr. 2.—

LOCATION: dès jeudi 24 mars chez Cavalli-Musique, tél. 2 25 58, et une heure avant la représentation à la caisse du Théâtre Saint-Louis, tél. 3 30 15

Crématoire S.A.

La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale ordinaire, vendredi
1^{er} avril 1966, à 20 h. 30, à la salle des
cours, à l'Hôtel de Ville, 1^{er} étage

Ordre du jour:

1. Procès-verbal
2. Rapport de gestion
3. Rapport des vérificateurs de comptes
4. Adoption des rapports et décharge au conseil
5. Nominations statutaires
6. Divers

Les rapports sont mis à la disposition de MM. les actionnaires au siège de la société, bureau de l'Etat civil, place de l'Hôtel-de-Ville 1, à La Chaux-de-Fonds.

POMPES FUNÈRES Tél. (039) 3 43 64

Arnold WÄLTIAv. Léopold-Robert 70 Jour et nuit
Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

LE LOCLE

Signez le référendumcontre l'implantation
du collège secondaire
aux Fiottets.Listes à disposition auprès des membres
du comité référendaire:

Pierre Anderegg, Willy Dällenbach, Mme Jean-Louis de Rutté, Ellen Dubois, Maurice Dubois, Jules Ducommun, Fritz Duvanel, Pierre Faessler, Karoly Favre, Fritz Flückiger, Siegfried Flückiger, Charles Héritier, Hélène Héritier, Denis Hirt, Charles-Louis Huguenin, Marc Inäbnit, Charles Mattern, Madeleine Mattern, Pierre Montandon, Robert Pellaton, Alfred Schlaeppli, Gilbert Staehli, Pierre Reymond, ainsi qu'aux cercles ouvrier et républicain.

Cinéma LUX LE LOCLE

Dès aujourd'hui et jusqu'à jeudi prochain

Ce soir et samedi, à 20 h. 30

Dimanche, à 20 h. 15

Samedi et dimanche, matinées à 14 h. 30

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 20 h.

LE TOUT NOUVEAU FONTOMAS,
avec la fameuse équipeJean Mylène Louis
Marais Demongeot de Funès**Fantômas se déchaîne**

Un film d'André Hunebelle - Scope/couleurs

Une avalanche de nouveaux gags

Aux matinées, enfants admis dès 14 ans
Prix des places: Fr. 2.— et Fr. 2.50

Location à l'avance - Tél. 5 26 26 - La salle en vogue

Football, rien que football

Heinz Schneider, meilleur footballeur suisse

Hier, jeudi, à l'heure de l'apéritif, la Radio romande recevait dans ses salons le joueur de football bien connu Heinz Schneider, sacré meilleur joueur suisse pour l'année 1965 par les auditeurs des deux studios romands. Entouré par sa charmante épouse et par les dirigeants du football suisse et lausannois, le lauréat reçut la médaille d'or des mains de M. Paul Vallotton, directeur du studio de Lausanne. Il fut félicité par un grand sportif connu internationalement par ses performances en tennis, en l'occurrence le meilleur joueur mondial de tennis, Manuel Santana, membre de l'équipe espagnole de coupe

Davis, qui se trouve à Lausanne pour quelques jours. Heinz Schneider est âgé de 31 ans; il est marié et père de deux enfants. Capitaine de l'équipe suisse, il a déjà porté 40 fois le maillot national et c'est grâce à l'un de ses fameux coups de tête qu'il qualifia notre pays pour le tour final de la coupe du monde 1962, cela contre la Suède, à Berlin. Membre des Young-Boys, il vint à Lausanne en septembre 1962 où il fit trois saisons pour retourner finalement à son club bernois pour causes professionnelles.

Le choix des auditeurs suisses récompense justement un excellent joueur qui fait encore ses preuves sur les terrains suisses et étrangers, ainsi que sur le plan professionnel. Aussi notre journal se joint aux auditeurs sportifs pour vous adresser, M. Schneider, toutes nos félicitations.

-cx-

PROGRAMMES
RADIO + TÉLÉVISION

Vendredi 25 mars:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Echos en rencontres. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Livret à domicile. 20.00 Magazine 66. 21.00 Orch. de chambre. 22.30 Inf. 22.35 Science. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per il lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Notre-Dame de Paris» feuilleton. 20.30 Mus. internationale. 21.00 Visages de France. 21.15 Tribune des poètes. 22.00 Mus. légère.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Pièce. 16.35 Grammo-bar. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.05 Magazine récréatif. 19.00 Inf. 19.40 Echos du temps. 20.00 Revues musicales. 21.30 Orch. récréatif. 22.15 Inf. 22.25 Entrons dans la danse. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Le Chevalier d'Hermental», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.40 Flérial. 21.10 «La Rivière», film. 21.35 Albert Skira. 22.10 Avant-première sportive. 22.40 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 17.55 TV scolaire. 18.25 Magazine agricole. 18.55 Téléphilatélie. 19.20 Manège enchanté. 19.25 «Rouletabille», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.20 Panorama. 21.30 «Le Train bleu s'arrête 13 fois», film. 21.55 Entrée libre. 22.25 Marguerite Long et nous. 22.55 Actualités.

Samedi 26 mars:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00, 11.00 et 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.25 Goals pour demain. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Notre-Dame de Paris», feuilleton. 13.05 De main dimanche. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Souvenirs des Carpathes. 14.35 Ensemble romand d'instruments à cuivre. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Temps des loisirs.

Second programme de Sottens. — 14.00 Euromus. 14.30 Carnet musical. 14.35 Mus. de chambre. 15.30 Ménéstrandie. 15.50 Jeunes musiques.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Orch. 7.00 Inf. 7.10 Jardinage. 7.15 Mus. légère. 7.30 Automobilités. 8.30 Université internationale. 8.45 Quatuor. 9.00 Inf. 9.05 Magazine des familles. 10.00 Inf. 10.05 Pour le week-end. 10.10 Mélodies de films et d'opérettes. 10.35 Succès en vogue. 11.00 Inf. 11.05 Radio-orch. 12.00 Fanfare. 12.30 Inf. 12.50 Compliments. 13.00 «C va, oncle Fritz?», 13.10 Week-end en mus. 14.00 Politique intérieure. 14.30 Bulletin du jazz. 15.00 Inf. 15.05 Mus. champêtre. 15.40 Chants.

TELEVISION ROMANDE. — 14.00 Un'ora per voi. 15.00 Hippisme. 15.30 Magazine agricole.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.40 TV scolaire. 10.05 Emission d'essai. 10.40 Walter and Connie reporting. 11.10 Formation professionnelle. 15.00 Hippisme.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENEVE

Comité directeur. — Séance lundi 28 mars 1966, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

Les membres du bureau sont convoqués avant le Comité directeur, soit pour 19 h. 15, au même local.

Assemblée générale extraordinaire, mercredi 30 mars, à 20 h. 30, Maison communale de Plainpalais, rue de Carrouge.

Femmes socialistes. — Comité vendredi 25 mars 1966, à 20 h. 30, chez J. Wavre, 5, route de Meyrin.

Commission élections judiciaires. — Lundi 28 mars 1966, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle.

Conseil municipal. — Caucus, mardi 29 mars 1966, à 19 heures au Café de l'Hôtel de Ville, Grand-Rue.

Section de Lancy. — Assemblée générale, mardi 29 mars 1966, à 20 h. 30, Café Chappuis, Grand-Lancy.

CANTON DE VAUD

SAINTE-CROIX. — Vendredi 25 mars, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple, assemblée générale du Parti ouvrier socialiste.

PARTI SOCIALISTE VAUDOIS. — Congrès ordinaire, dimanche 24 avril 1966, à Pully, grande salle de la Maison pullériane, dès 9 heures. Les mandataires et les militants réserveront ce dimanche.

VILLENEUVE. — Assemblée de l'arrondissement d'Aigle et Bex, lundi 28 mars 1966, à 20 h. 30, au Café de la Truite, avec la participation du camarade J.-P. Clavel, de Lausanne. Présence indispensable de tous les militants socialistes de l'arrondissement.

LAUSANNE. — Assemblée générale annuelle du Parti socialiste lausannois mercredi 30 mars 1966, à 20 h. 15, salle 4 de la Maison du Peuple.

CANTON DE NEUCHÂTEL

DISTRICT DE NEUCHÂTEL. — Assemblée de district le vendredi 1^{er} avril, à 20 h. 15, à Lignières, Hôtel de Commune, salle de Justice. Rémy Schläppli, conseiller d'Etat, nous entretiendra des finances cantonales. Nous comptons sur une forte participation. Le comité.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

UNE INVENTION JURASSIENNE

M. J. Riethmann, domicilié au Sentier (VD), a obtenu au Salon international des inventeurs de Bruxelles la médaille de vermeil pour l'appareil «Chronofilm», destiné aux cinéastes amateurs. Le «Chronofilm», a été réalisé, sur les indications de l'inventeur, par la manufacture d'horlogerie Excelsior Park S. A., à Saint-Imier. Le «Chronofilm» est un compteur de poche qui permet aux cinéastes amateurs de sonoriser leurs films avec précision, en assurant automatiquement la concordance entre les images et le son.

LA 28^e FÊTE JURASSIENNE DE MUSIQUE

La Comité central de la Fédération de musique s'est réuni à Bienne le 19 mars, sous la présidence de M. Roger Cattin. La fête susmentionnée aura lieu les 25 et 26 juin dans la Ville de l'Avenir.

Le Comité central et la Commission de musique ont tenu le même jour séance avec une délégation du Comité d'organisation de la prochaine fête jurassienne. Vingt inscriptions ont déjà été enregistrées, assurant une affluence égale aux rencontres précédentes.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Malgré la votation du week-end: Nouvel achat du DMF aux Pradières?

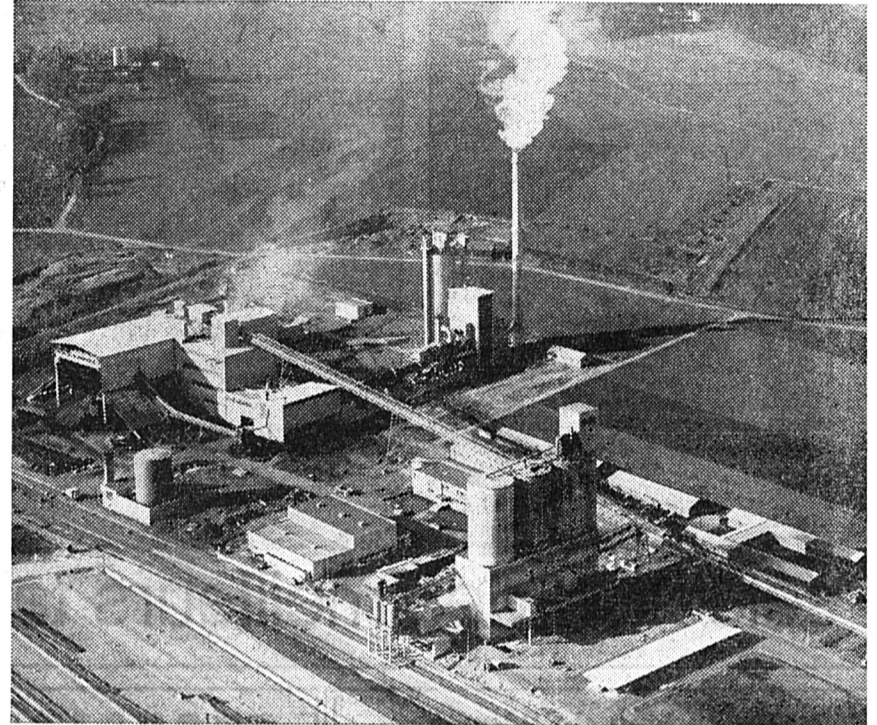
Selon certaines rumeurs, le Département militaire fédéral serait sur le point d'acheter le domaine Dubied pour arrondir la place d'armes des Pradières.

Pour l'instant, nous n'avons pas davantage de précisions, mais il serait bon que M. Barrelet, chef du Département militaire cantonal, dise ce qu'il en est exactement, car si les bruits qui courent se révélaient fondés, on pourrait parler d'une véritable provocation à l'égard du peuple neuchâtelois après la votation du week-end passé où, à la quasi-unanimité, il s'est prononcé en faveur de la protection des sites et beautés naturelles du canton.

Nous attendons donc avec impatience des éclaircissements, car, même si certains problèmes juridiques peuvent se poser, il serait inadmissible que le Département militaire fédéral fasse fi de la volonté clairement exprimée d'un canton suisse. Ce serait, pour le moins, une curieuse conception de la défense nationale.

B.

Cornaux: la fabrique de ciment la plus moderne



Le premier centre de production de la vaste zone industrielle qui est en voie de construction sur la rive orientale de la Thièle, entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne, vient d'être mis en service. Il s'agit de la fabrique de ciment de Cornaux (NE), tout près des installations de la raffinerie Shell de Cressier, considérée comme la fabrique de ciment la plus moderne d'Europe. Les travaux de construction ont duré deux ans et ont coûté 60 millions à la Juracime S. A. (une branche de la fabrique de ciment d'Aarau-Wildegg); la capacité annuelle est d'environ 200 000 tonnes de ciment et pourra être augmentée en deux étapes à 600 000 tonnes. La nouvelle fabrique est contrôlée centralement et peut être maintenue en pleine production par 90 employés et ouvriers. Notre photo aérienne montre une partie des installations.

CONTRIBUTION ECCLÉSIASTIQUE 1965

La contribution ecclésiastique cantonale — facultative — a rapporté, en 1965, 2 436 107 fr. 41 pour l'Eglise réformée, 630 369 fr. 55 pour l'Eglise catholique romaine et 27 876 fr. 95 pour l'Eglise catholique chrétienne, soit au total 3 094 353 fr. 91.

LA CULTURE DES CÉRÉALES

En 1965, les surfaces cultivées sur le territoire communal ont atteint en tout 3134 ares.

Ces surfaces ont été cultivées par 30 producteurs et les primes de culture se sont élevées à 13 175 fr. 90.

LES BRENETS: MUTUALITÉ

Lundi 21 mars, à l'Hôtel de la Couronne, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la Société suisse de secours mutuels Helvétia. De nombreux membres étaient présents lorsque M. G. Robert, président, a ouvert la séance. Le rapport du caissier, M. R. Droxler, permit à l'assistance intéressée de se rendre compte de la vitalité de la section et de son développement. Les modifications de statuts présentées par le président et commentées par M. Droxler soulèveront l'intérêt de chacun. Il faut relever certaines améliorations décidées par la SSSMH. Un nouvel et brillant exercice se trouve ainsi bouclé.

P. G.



19

— Et tu as fait une visite à sa fille?
— Lucien Desbois et Anselme étaient aussi là.

— Tout un troupeau d'adorateurs. Ecoute, Louis; je ne trouve pas mauvais que tu dises bonjour à cette pauvre fille, mais ça ne me conviendrait pas du tout de t'en voir devenir amoureux. Elle n'a rien, tu le sais aussi bien que moi; et nous devons encore 5000 francs sur le terrain de ton père. La femme que tu épouseras doit pouvoir payer cela en entrant chez nous. J'espère que tu ne t'es pas avancé avec Lina, pour quoi que ce soit?

— Non; mais je t'avoue pourtant que je la trouve bien jolie. Je ne peux pas m'empêcher de la regarder et plus je l'examine, plus je la trouve de mon goût.

— Ce n'est que de l'enfantillage, Louis; il faut que cette idée te passe. Est-ce qu'un jeune

homme dans ta position irait épouser la fille d'un ouvrier maçon, qui n'a que le prix de sa journée et ne saura peut-être pas où se loger l'hiver prochain? Jamais ça ne s'est vu dans notre famille, et cela ne se verra pas de mon vivant.

— Elle me plaît pourtant beaucoup.

— Ça m'est égal. C'est clair que si elle devait avoir un jour dix mille francs, je n'irais pas contre tes idées. Dans ta position ce n'est pas la femme qu'il te faut, et je te prie de n'y plus penser.

— A qui voulez-vous donc que je m'adresse? car enfin, je suis bien en âge de me marier.

— Ecoute. Ton oncle Joël s'est arrêté ici un moment aujourd'hui. Je lui ai parlé de l'Irène, qui est fille unique. Il m'a dit qu'il la verrait avec plaisir s'attacher à toi, mais qu'il ne fallait pas trop tarder à t'avancer, si nous y pensions, parce que le fils Curtin tourne autour d'elle; et comme c'est un garçon peu «aisé» quoique bon travailleur, ton oncle ne se soucie pas de la lui donner. J'ai dit que tu irais dimanche prochain lui faire une visite. — Voyons, réponds-moi: à quoi penses-tu là? fit-elle au bout d'un moment.

Louis mangeait son pain trempé sans rien dire. Ayant bu le reste de sa tasse de café, il s'essuya la bouche avec la paume de sa main gauche et dit résolument:

— Irène est laide.

— Ce n'est pas vrai. Ta cousine a très bonne façon, quand elle est bien habillée.

— Oui, mais sa figure?

— Eh bien, elle est charmante aussi.

— C'est un peu difficile, avec la forme de son nez et ses yeux pâles. Pour le peu que je connais Irène, je la crois bonne fille, mais je ne pourrais jamais la trouver de mon goût; tandis que Lina: voilà un visage à peindre! — Je ne peux pas me

décider comme ça si vite pour l'Irène. Je ferai mon possible pour entrer dans tes vues; mais si Lina s'est attachée à moi, je ne veux pas l'abandonner.

Louis Cerbier avait pris l'habitude de tutoyer sa mère lorsqu'il désirait en obtenir quelque chose ou se sentait d'accord avec elle; s'il était fâché ou avait de l'humeur, il lui disait «vous».

— Lui as-tu déjà fait des amitiés? reprit Agathe.

— Non, point. Il y a quelque temps seulement, je lui ai posé la main sur l'épaule, en présence de son père.

— Et qu'a-t-elle dit?

— Rien.

— Ni le père non plus?

— Non.

— Etait-ce la première fois.

— Oui. Il y avait là aussi le petit Anselme, qui paraissait furieux contre moi.

— Ecoute, Louis: tout ce commerce de cause-ries doit finir promptement. Réfléchis toi-même à ta position. Quand vous partagerez le bien avec tes voisins, tu auras à leur payer dix mille francs entre les deux; avec les cinq autres que nous devons, cela fera quinze mille à prendre sur le total de notre avoir. Pour toi, ce sera une grande charge, quand même les terrains valent bien quarante mille francs au moins. Au quatre, tu auras 600 francs d'intérêt annuel à payer: au 4 1/2, 675; au 5, 750. Une seule mauvaise année de vin te mettrait en retard pour longtemps peut-être; tandis qu'en épousant l'Irène, tu es sûr d'avoir un jour tout ce qu'il faut pour te libérer, et mieux que cela.

— A la bonne heure! je conviens qu'au fond tu as raison. Si on pouvait changer la figure!... Non, je ne crois pas que je puisse m'attacher à elle. J'irai dimanche au Pérailet, puisque tu

l'as promis; mais vraiment, c'est à contre-cœur. N'en parlons plus pour aujourd'hui.

— Tu me promets de ne pas retourner chez Manuel, à moins que ce ne soit nécessaire pour son état.

— Non, je ne peux pas m'engager à cela. Il faut que je sache, au contraire, ce que Lina pense de moi. Tout ce que je peux te dire, c'est que je serai prudent et ne ferai aucune promesse.

— Ah! dit la mère en poussant un gros soupir, c'est pour moi une triste chose que le voisinage de ces gens. Que ne sont-ils restés à leur Genève! Va donner aux vaches; c'est l'heure de gouverner.

Louis se rendit à la grange, pendant que sa mère mitonnait des restes de pain dans un pot de café pour le domestique. Celui-ci, ne soignant pas le bétail, se promenait avec ses collègues dans le village.

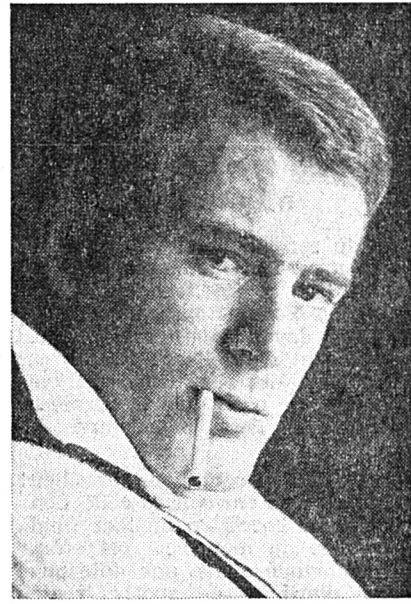
Pendant la semaine, Louis n'alla pas chez les Corse, et n'eut pas l'occasion de parler à Lina. Il est vrai qu'il tint parole à sa mère, en ce sens du moins qu'il ne fit aucune démarche pour rencontrer seule ou autrement la fille de Manuel. Il s'examinait et calculait. Quand on a l'esprit fait de cette manière, et surtout le cœur, aucune affection forte n'est possible, à moins qu'elle ne soit mêlée de passion charnelle. Alors, suivant les circonstances, celle-ci peut dominer l'autre, tout en lui laissant de belles apparences.

Le dimanche suivant, lorsqu'ils eurent dîné, la mère Cerbier et son fils se préparèrent à monter au Pérailet. Pendant leur absence, le valet fut chargé de garder la maison et de remplacer son maître à l'écurie.

(A suivre.)



ENFIN...
LONG FORMAT



sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du maryland

Un cadeau de Pâques

Offrez-lui... Offrez-vous...
ce livre plein de fraîcheur!

« Poète de la Butte, il raconte avec
charme et une surprenante verve, les
difficultés et les joies vécues avec
Micheline, sa femme. »

R. Collet, Bruxelles



" Si tous les
amoureux
du monde... "

Le roman de
Micheline et Grégoire Brainin,
illustré par *Peynet*

Chez votre libraire ou
F. Lüthi, imprimeur
Av. des Oiseaux 13, 1018 Lausanne

SECURITAS S.A.

ENGAGE POUR LES CANTONS DE
VAUD - VALAIS - NEUCHÂTEL
-FRIBOURG - GENEVE

Gardiens de nuit
à plein emploi
et gardes pour services
occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en préci-
sant catégorie d'emploi et canton désiré
à Securitas, rue du Tunnel 1, Lausanne.

Jeunesse 65

par le

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Un spectacle gai et satirique
Un spectacle prodigieux
Le meilleur spectacle du TPR

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Mardi 29 mars 1966, à 20 h. 30

Location: A la Tabatière du Théâtre,
tél. 2 88 44

Prix des places: Fr. 5.—,
étudiants et apprentis Fr. 4.—

Grand choix
Prix avantageux

MEUBLES
Leitenberg
TAPIS - RIDEAUX

La CHAUX-DE-FONDS

039/33047

Grenler 14

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution



Av. L.-Robert 88
La Chaux-de-Fonds

BANQUE EXEL
Tél. 3 16 12

Abonnez-vous à notre journal

VÊTEMENTS
AARAU, AMRISWIL, BADEN, BALE, BIENNE, COIRE, FRIBOURG, LA CHAUX-DE-FONDS, LUCERNE, MUNIC,
NEUCHÂTEL, SCHAFFHOUSE, ST-GALL, THOUVE, WINTERTHOUR, ZURICH

TREVIRA 179.-

Hommes du monde. Modèles ESCO.
Costumes de VÊTEMENTS S.A. Élégance
du jour. Qualité d'artisan
alors qu'un costume de devant
durer des années. Et des prix
... d'avant-hier. Vous
êtes comblés!

Stade des Jeanneret
LE LOCLE
DIMANCHE 27 MARS
À 15 HEURES

BRUHL

Championnat
ligue nationale B
13 h. 15:
match des réserves

MAUVAISE CHUTE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que notre ami Marcel Piffaretti aurait été victime d'une chute, au bas de la rue de la Place-d'Armes, ce matin à 7 h. 15.

Un grand artiste: A. EVARD

«Ce qui épuise l'art, c'est d'exiger de lui un renouvellement incessant et dont le rythme devient nécessairement de plus en plus rapide, car il s'agit d'être «à la page»...»

œuvre de Ramuz, André Evard eût tout aussi bien pu les faire et les dire à une foule de jeunes artistes qui n'ont pas su discerner, comme lui, ce qui est fait pour durer de ce qui ne l'est pas et qui, riches de promesses nau-

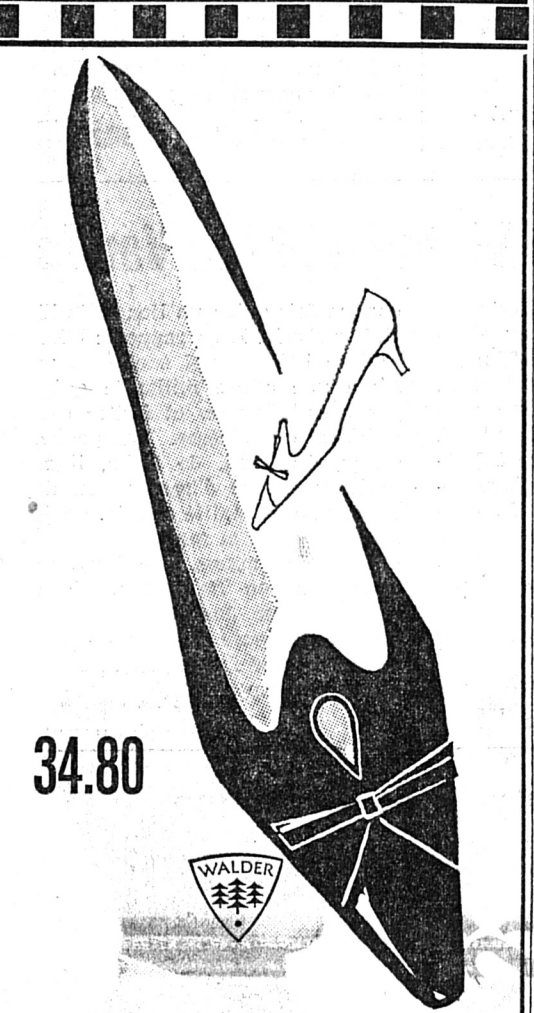
Ce soir, à 17 h. 45: manifestation contre la guerre au Vietnam

Ce soir vendredi, à 17 h. 45, aura lieu, sur la place de la Gare, une manifestation publique contre la guerre au Vietnam, sous la présidence de M^{me} Y. Wolf.

- de l'homme, des Résistants à la guerre, du Service civil, de l'Union des femmes pour la paix et le progrès, de la Jeunesse socialiste, de la Jeunesse du POP, du Parti ouvrier et populaire, et du Parti socialiste,

Abonnés de l'édition Jura-Neuchâtel, attention!

- Les bulletins de versements sont encartés dans le numéro d'aujourd'hui. Un règlement ponctuel vous évitera la désagréable surprise d'un remboursement et des frais supplémentaires.



34.80 WALDER logo

Etat civil La Chaux-de-Fonds

24 mars 1966

Naisances: Kneubühl Catherine-Marie-Danielle-Cécile, fille de Michel-Jacques, aide-mécanicien...

Promesse de mariage: Von Dincklage Malte, mécanicien, et Haefeli Rosmarie.

Décès: Ducommun dit Verron Adrien-Charles, né en 1837, horloger, veuf de Joséphine-Hortense née Gremaud...

Etat civil - Le Locle

24 mars 1966

Naisances: Giuliano Maria-Giuseppina, fille d'Antonio, ouvrier du bâtiment, et de Lucia née Di Stefano, de nationalité italienne.

Etat civil-Neuchâtel

Marriages: 4. Basildes Balinz - Géza, éducateur, à Neuchâtel, et Vallon Marcelle, à Etoy. 4. Veluzat Roger - Marcel, typographe, et Haldi Denise-Elisabeth, les deux à Vevey.

Faites lire votre journal!

PLUS BEAUX QU'AVANT

Les ouvriers des Travaux publics ont abattu les vieux érables qui faisaient face au Buffet de la Gare.

LES CHIENS EN SONT VENUS A BOUT

En face de l'entrée de la gare, les jardiniers communaux entretenaient, durant la belle saison, un très beau parterre de fleurs, sur un rond-point de modeste dimension.

Communiqués

Ce soir au Théâtre... la revue Tichadel, avec le populaire Sldoux et les plus belles filles de Paris. Tichadel, c'est tellement mieux! Location: Tabatière du Théâtre.

CARNET DU JOUR

- Cinéma: RITZ: 20.30, «Notre-Dame de Paris». PALACE: 15.00 et 20.30, «Bons baisers de Russie».

Le Locle

NOUVEAU MÉDECIN: Dans sa séance du 24 décembre, le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Eric Schweizer, domicilié au Locle, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

VERGLAS: EMBOUEILLAGE: Les verglas a provoqué, hier soir, à 22 heures, au bas du Reymond, un gros embouteillage dans lequel étaient impliquées une quarantaine de voitures.

COMMUNIQUÉ

Au Cinéma lux: «Fantômes se déchainent». Dès aujourd'hui et jusqu'à jeudi prochain, le Cinéma Lux présente un tout nouveau «Fantômes», réalisé par André Hunebelle...

MÉMENTO L'OCLEIS

CINÉMA CASINO: «Patrouille de la Violence». CINÉMA LUX: «Fantômes». PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative. (Dès 21 h., appeler le No 11.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

GLOVELIER

Attentat contre un arsenal militaire: L'arsenal militaire de Glovelier, sis en bordure de la route Glovelier-Boécourt (route de la Caquerelle), a été l'objet d'un attentat, ou du moins d'une tentative d'attentat, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Neuchâtel

LA GRIPPE ET LE COURRIER: La grippe sévit très fort à Neuchâtel et le service postal, notamment, est perturbé.

COLLISION: UNE BLESSÉE: Dans le quartier des Poudrières, deux voitures sont entrées en collision, hier. L'épouse d'un des conducteurs, M^{me} A. Krieger, 39 ans, a été assez gravement blessée au thorax.

COUVET: JEUNE FILLE A L'ÉCOLE MÉCANIQUE

L'École mécanique et d'électricité de Couvet comptera dès la rentrée, pour la première fois depuis sa fondation il y a un siècle, une jeune fille de Môtiers qui s'est inscrite pour suivre des cours de dessinatrice en machines.

Bienne

Budget accepté

Le Conseil de ville a approuvé jeudi la nouvelle version du budget de 1966. Le premier budget avait été repoussé par le corps électoral le 13 février.

Le nouveau budget prévoit, comme le précédent, une hausse fiscale de 2,0 à 2,3 unités, hausse considérée comme absolument nécessaire par les porte-parole de tous les partis.

A L'ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE

Hier, a eu lieu au collège Dufour, la séance des promotions 1966 des classes primaires françaises, sous la présidence de M. O. Poupon, gérant, et en présence de M. A. Berberat, inspecteur.

CINÉMA PALACE. Encore plus passionnant que le premier film! James Bond 007 dans

Bons Baisers de Russie. Deux heures de spectacle « choc » En technicolor

LE BON FILM. Samedi et dimanche, à 17 h. 30. Un événement artistique et musical en exclusivité. CARMEN de Bizet. La sensationnelle version « noire » Cinémascope et technicolor 16 ans

CHRONIQUE GENEVOISE

Le Conseil d'Etat reçoit une délégation de l'AVIVO

A la demande de l'AVIVO, une délégation du Conseil d'Etat, composée de M. A. Ruffieux, notre camarade W. Donzé et M. Di Mico, secrétaire général du Département de la prévoyance sociale, a reçu une délégation de l'AVIVO. Cette délégation, dont faisaient partie MM. Dafflon et Gorgerat, députés, a fait part au Conseil d'Etat de ses inquiétudes concernant les répercussions de l'augmentation des loyers sur le budget des bénéficiaires de l'AVS et de l'assurance invalidité.

Elle a soumis aux conseillers d'Etat les propositions suivantes:

1. Application stricte de la loi et de l'ordonnance fédérale, sur la surveillance des loyers, dans le sens d'une augmentation de loyer de 5% en général. Seules des exceptions peuvent voir des augmentations supérieures.
2. Que la Commission consultative ne fasse pas sienne la théorie, déjà trop répandue, que les vieillards occupent des logements trop grands pour eux. Que cette commission tienne compte des bouleversements

que constituent chez les personnes âgées le déracinement qui suit un déménagement.

3. Accélération de l'étude des nouveaux cas de demande d'aide complémentaire à la vieillesse et notification éventuelle aux inscrits d'une décision préalable.
4. Révision du barème, dans le sens d'une augmentation, des allocations de loyer accordées aux bénéficiaires de l'aide cantonale à la vieillesse.
5. Extension des allocations de loyer à tous les bénéficiaires de l'aide complémentaire à la vieillesse, aux veuves et aux invalides.
6. Relèvement des rentes de l'aide complémentaire à la vieillesse, aux veuves et aux invalides, en tenant compte que l'indice des prix à la consommation était de 205 points au moment de la dernière augmentation et qu'actuellement cet indice atteint 221,9 points.

Les délégués du Conseil d'Etat ont déclaré avoir pris note des observations et revendications du comité de l'AVIVO, lesquelles seront étudiées avec compréhension.

Les finances genevoises en 1965 Un boni de 13 millions

Dans sa séance de mardi, le Conseil d'Etat a pris connaissance des résultats des comptes de 1965 qui se présentent comme suit:

Les recettes ont atteint la somme de 379 686 411 fr. 26, alors qu'elles avaient été budgétées pour un montant de 370 547 099 fr. 80, ce qui représente une plus-value de 9 139 311 fr. 46.

Quant aux dépenses, elles avaient été estimées pour un montant de 374 996 300 fr. 75 et elles se sont élevées à la somme de 371 154 369 fr. 80, faisant apparaître une diminution de 3 841 930 fr. 95 par rapport au budget. Il en résulte un excédent des recettes sur les dépenses de 8 532 041 fr. 46 (379 686 411 fr. 26 moins 371 154 369 fr. 80).

Conformément à la loi générale sur le financement des travaux d'utilité publique, deux tiers de ce bénéfice de trésorerie, soit 5 688 027 fr. 65, sont affectés à l'amortissement des travaux d'utilité publique. Le Conseil d'Etat propose d'attribuer également le tiers restant, soit 2 844 013 fr. 81, à cette opération.

Quant au compte d'Etat, il fait apparaître un boni de 13 007 269 fr. 56, qui est viré au compte capital.

Concernant les grands travaux, les

dépenses totales de l'exercice 1965 se sont chiffrées à 115 802 377 fr. 38, assainissement compris. Comme le canton a touché pour 28 965 338 fr. 40 de subventions fédérales et autres rétrocessions, les dépenses nettes à sa charge ont atteint 86 837 038 fr. 98.

Grâce au fait que les intérêts devant grever primitivement le compte des travaux d'utilité publique ont pu être supportés par le budget ordinaire, la totalité des centimes additionnels «grands travaux» a été affectée à l'amortissement de ceux-ci. Il en résulte que compte tenu des autres ressources à disposition, la dépense de 86 837 038 fr. 98 a été financée de la manière suivante:

Centimes additionnels «grands travaux»: a) comptabilisés pour l'amortissement, 35 245 223 fr. 75; b) virement des intérêts à l'amortissement, 7 700 000 fr.; attribution du solde du bénéfice de l'exercice 1964, 4 748 703 fr. 31; deux tiers du bénéfice de trésorerie 1965, 5 688 027 fr. 65; avance de trésorerie couverte par l'emprunt, 33 455 084 fr. 27.

Pour se faire une plus juste idée des résultats des comptes de 1965, il faudrait connaître le montant du reliquat d'impôts au 31 décembre 1965, par rapport au reliquat de 1964, ce que nous connaissons d'ici peu.

Soirée familière de l'harmonie la «Lyre»

C'est le samedi 19 mars que se réunissaient autour d'un succulent repas, les musiciens, leurs familles et les amis de la «Lyre».

Le président Jean Treina, ancien président du Conseil d'Etat, salua la présence de nombreux hôtes de marque, soit André Chavanne, vice-président du Conseil d'Etat, qui se vit décerner le diplôme de membre d'honneur, Claude Ketterer, conseiller administratif, Paul Handschin, secrétaire du Grand Conseil, M. Giudici, président de l'Union genevoise des Musiques et Chorales, M^{me} Closset, veuve du regretté Fernand Closset, M. C. Rudaz, directeur et son collaborateur, M. M. Tabachnik.

Le président remit également le diplôme d'honneur au «lyrien» Emile Bachmann, pour ses 30 ans d'activité et félicita Jean Hoffmann qui compte maintenant 55 ans d'activité et reçut dernièrement le diplôme de «vétéran d'honneur» de l'Union suisse des Musiques ouvrières.

André Chavanne déclara combien il était heureux que la «Lyre» ait pu s'attacher Jean Treina à sa présidence et se plut à constater le développement constant enregistré par cette belle harmonie. Il exprima sa joie de voir M^{me} Closset pouvoir suivre, ce soir, ce développement d'une musique, tant chérie par son regretté époux. Abordant le plan social, A. Chavanne tint à relever que la musique était maintenant un bien acquis à toutes les couches de la population.

Claude Ketterer, en sa qualité de président de l'Ecole sociale de musique recommanda aux parents d'en-

courager leurs enfants dans l'étude d'un instrument à vent et exprima son regret de voir M. Rudaz, également directeur du corps d'harmonie de l'ESM, abandonner ses activités genevoises pour s'en retourner dans son Valais natal, auquel il est resté profondément attaché.

Paul Handschin évoqua le souvenir de deux regrettés présidents: MM. Bellay et Burklin, tandis que M. Giudici remercia toutes les sociétés pour les aubades qu'elles offrent aux malades de nos hôpitaux. Il se félicita d'être à la tête d'une association qui compte treize musiques urbaines, ce qui n'existe dans aucune autre ville du monde. Il dit également ne pas perdre l'espoir de voir un jour nos autorités de police autoriser les défilés le samedi.

Pour terminer cet échange de paroles aimables, M. Rudaz, visiblement ému, exprima son regret de quitter Genève, mais surtout ses chers «lyriens». Il forma ses vœux les meilleurs pour l'avenir de la «Lyre» et remercia chaleureusement M. Tabachnik de sa précieuse collaboration.

C'est dans une ambiance fort sympathique que se termina cette soirée fort bien réussie.

Le lendemain, la «Lyre», avec son président Jean Treina en tête, conduisait à travers Lausanne, la délégation genevoise de l'Union fédérative des fonctionnaires fédéraux.

SPECTACLES

COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.45, «L'Orpailleur ou Le Trésor de Mandrin», de Jacques Aeschlimann, musique de Pierre Wissmer, avec Dominique Rozan, Marguerite Cavadas, Georges Coste, Jean Vigny, Rachel Ca-

CHRONIQUE VAUDOISE

Les aléas du second tour

Depuis le premier tour des élections au Conseil d'Etat, deux retournements imprévus:

1. Radicaux et agrariens d'une part, libéraux d'autre part, frères ennemis du premier tour, reformant in extremis l'alliance de la sainte frousse. S'adressant aux mêmes foules, ils expliquent aujourd'hui que tout ce qu'ils ont dit hier ne compte plus...

Quoi qu'il en soit, ils disposent ensemble de la majorité et l'élection de leurs cinq candidats, portés sur une liste commune, est dès lors assurée.

2. Après avoir renoncé à la lutte au premier tour pour jouer, avec succès, le rôle de «la seule opposition», le POP se déclare aujourd'hui prêt à assumer sa part des responsabilités et présente le D^r Forel.

Dès lors, que les cinq candidats des partis radical, libéral et agrarien sont hors d'atteinte, deux sièges restent pour la gauche. Personne ne peut changer les lois de l'arithmétique:

Il est donc clair comme le jour que l'élection du D^r Forel, le sympathique médecin de Nyon, entraînerait automatiquement l'élimination de l'un des deux conseillers d'Etat socialistes.

Les socialistes n'ont jamais contesté aux autres le bénéfice de la justice électorale. Mais ils ont aussi le droit de réclamer pour eux-mêmes. S'ils entendent maintenir leurs deux sièges au gouvernement, c'est que cela correspond à leur force réelle. Ils ne demandent pas plus, mais pas moins non plus.

Deuxième parti du canton, ils disposent, après leur nouvelle avance, de 49 sièges au Grand Conseil, contre 16 au POP.

ELIMINER PIERRE GRABER OU RENÉ VILLARD DU CONSEIL D'ETAT, CE SERAIT DONC CONTESTER AUX SOCIALISTES LEUR JUSTE PART D'INFLUENCE AU GOUVERNEMENT. CE SERAIT UNE GRAVE FAUTE ET UNE INJUSTICE CHOQUANTE.

Toutes celles et tous ceux qui ne votent pas seulement pour des couleurs donneront leurs voix à

Pierre Graber et René Villard

Pour les électrices et les électeurs

Avant la votation des 25, 26 et 27 mars (2^e tour)

Les bureaux de vote seront ouverts: du mercredi 16 au samedi 26 mars 1966, au Greffe municipal, Hôtel de Ville, rez-de-chaussée, place de la Palud, de 7 h. 45 à 11 h. 45 et de 13 h. 45 à 18 h. (les samedis 19 et 26 mars, de 7 h. 45 à 11 h. 45).

Vendredi 25 mars 1966 de 17 h. à 21 h.

Bureau de Saint-François: Galeries du Commerce, entrée ouest.

Bureau de la Gare CFF: salle de cours, à droite de la salle d'attente de 2^e classe.

Samedi 26 mars 1966

de 6 h. 30 à 20 h. sans interruption Bureau de Saint-François: Galeries du Commerce, entrée ouest.

Bureau de la Gare CFF: salle de cours, à droite de la salle d'attente de 2^e classe.

Les autres bureaux, sauf les bureaux forains: de 16 h. à 20 h., dans les locaux suivants:

Collège de Saint-Roch; salle de gymnastique, collège de Beaulieu; collège de Prélaz; place de la Cathédrale 12; collège primaire de Villamont-Dessus; collège secondaire de Villamont-Dessous; salle de gymnastique, collège de Montriond; salle de gymnastique, collège de la Croix-d'Ouchy; collège de Cour; caserne de la Pontaise; collège de Chailly; salle paroissiale du temple de Venne; pavillon scolaire de la route d'Oron; pavillon scolaire de Bellevaux; collège de Pierrefleur, chemin du Bois; collège de Malley, chemin des Pyramides; collège de Montoie; collège de Florimont, avenue de Florimont 25.

Bureaux forains: de 19 h. à 20 h., dans les locaux habituels.

Dimanche 27 mars 1966

Les mêmes bureaux, à l'exception de celui de Saint-François, de 11 h. à 13 h.

Le bureau de la Gare CFF sera ouvert de 8 h. à 13 h., à la salle de cours, à droite de la salle d'attente de 2^e classe.

Bureaux forains: de 11 h. à 12 h.,

dans les locaux habituels.

Le scrutin sera définitivement clos le dimanche 27 mars 1966, à 13 heures.

Joris Ivens, le Vietnam et les Vaudois

Dans le cadre d'une manifestation silencieuse contre la guerre au Vietnam qui se déroulera vendredi 25 mars sur la place Chauderon, à 18 heures, ainsi que d'une assemblée d'information et de solidarité qui se tiendra à la même date, à la salle des XXII-Cantons, à 20 h. 30, les Vaudois pourront assister à la projection du dernier film du célèbre cinéaste hollandais Joris Ivens «Le Ciel, la Terre».

Celui qu'on surnomme le «Hollandais volant» s'en fut au printemps dernier sur la terre du Vietnam pour témoigner du combat que mène depuis 25 ans un peuple pour sa liberté, comme il s'en fut de par le monde

chaque fois qu'en un lieu cette liberté était bafouée. Il en rapporte d'innombrables bobines qui confèrent au cinéma une allure militante qui n'est pas sans déranger et irriter certains esthètes du cinéma. D'Espagne, de Chine, du Chili, de Cuba, il revint toujours chargé d'images percutantes exprimant la réalité sociale.

Mais c'est à la manifestation, organisée entre autres par l'Association pour l'aide au Vietnam, présidée par le professeur Jean-Louis Cornuz et par la Jeunesse socialiste que nous devons porter l'attention et cela en y allant participer.

A.

La circulation en ville de Lausanne



Vue de l'avenue de Rumine prise du carrefour de Georgette. A noter, en premier plan: une caméra de télévision sur mât de 10 m. avec porte à faux.

A tous les échos

BÉTAIL HUMAIN (suite)

L'autre jour, c'était le mercredi 16 mars, je vous ai parlé, sous ce titre, des malheureux ouvriers turcs refoulés de frontières en frontières alors qu'ils ne demandent que du travail pour faire subsister leurs familles. C'est vraiment un drame malheureux et inhumain.

J'ai appris hier qu'un nouveau contingent de ces ouvriers turcs refoulés, une trentaine environ, se trouvait, dans la nuit de lundi à mardi, vers les quatre heures du matin — l'heure où les honnêtes gens dorment du sommeil du juste — sur les quais de la gare de Lausanne. Ils étaient désemparés, tremblants de froid et de faim, à un tel point que ceux qui étaient présents et qui les virent dans cet état leur vinrent en aide en se cotisant pour pouvoir leur offrir quelque chose à manger. Grâce à la collecte

spontanée à laquelle participèrent des typos sortant de leur travail nocturne, des cheminots, des postiers et même l'agent de police en fonction, les malheureux ouvriers turcs purent apaiser quelque peu leur faim. Espérons que ce geste fraternel, que je tenais à signaler, leur fera apparaître notre pays sous un jour un peu plus favorable...

LE DRAME CATHARE

J'ai eu l'occasion, mardi soir, de voir l'émission dramatique de la télévision française consacrée au drame des Albigeois. C'est une grande fresque historique qui se déroule au début du treizième siècle. Les auteurs, deux historiens de grande renommée: André Castelot et Alain Decaux ont sorti les éléments de ce drame, d'un document de la Bibliothèque Nationale qui a été enregistré sur bande magnétique et dont la lecture

ne dure pas moins de neuf heures!

Ce fut un drame affreux. Les honnêtes gens de l'époque, outrés, scandalisés par les excès des gens d'église fondèrent une nouvelle église. La répression fut atroce. Simon de Montfort la conduisit cruellement. Béziers fut rasée et tous ses habitants hommes, femmes, vieillards et enfants brûlés vifs. L'un des tortionnaires, le sinistre Amaury donna l'ordre suivant: «Tuez les tous, Dieu reconnaîtra les siens!» Les catholiques sincères, qui avaient soutenu les Albigeois, eurent la vie sauve, mais on leur creva les yeux, on leur coupa les oreilles et les mains ainsi que la lèvre supérieure...

C'était les charmantes mœurs de l'époque où les tribunaux de l'Inquisition ne connaissaient qu'une seule sentence: le bûcher! Les gens d'église se sont fort heureusement adoucis depuis ces temps reculés...

FRONT POPULAIRE

A LA MODE RADICALE...

Non, vraiment, les radis verts exagèrent un tantinet sous l'impulsion de leur nouveau secrétaire général permanent. Ils passent dans la presse à leur entière dévotion un article intitulé «Le Front populaire vaudois» qui tente de faire peur aux électeurs en leur rappelant l'affreux, le sinistre, le monstrueux Front populaire français de 1936... qui fit bénéficier les Français des congés payés... On parle dans cette minable prose de «l'Association socialo-communiste». C'est indiquer le ton de cet article. Mais le comble, c'est qu'il parle de l'Etat-patron mauvais patron qui paie moins bien ses employés que les patrons privés... en oubliant soigneusement de dire que pour le moment l'Etat-patron est encore radical et conservateur!

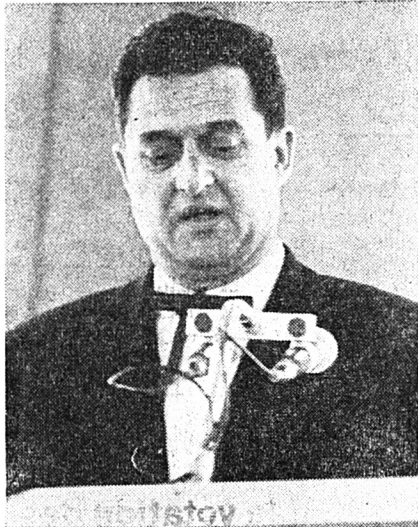
ACHAUD.

L'imposante manifestation des

« fédéraux »



Dans l'immense salle nord du Palais de Beaulieu, les quelque six mille fédéraux écoutent avec attention le secrétaire général de l'Union PTT, le collègue Guido Nobel.



Guido Nobel a su, avec clarté et précision, exposer le problème et il n'a pas ménagé un Conseil fédéral qui semble plus soucieux de plaire à la grande bourgeoisie qu'à son propre et fidèle personnel.



Fièrement les postiers, ces mille-pattes de l'Administration des PTT, défilent derrière leurs drapeaux largement déployés.

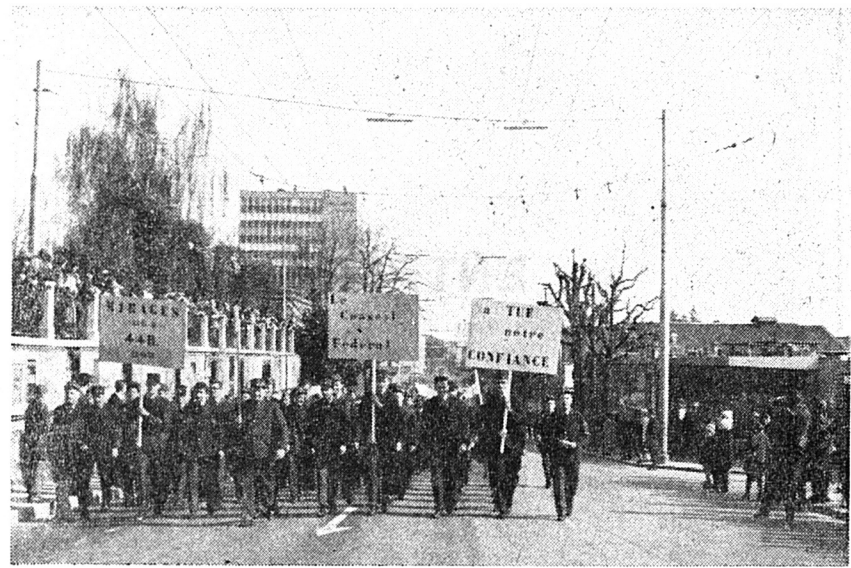


Sur le Grand-Pont, et sous un radieux soleil, les manifestants défilent entourés de la sympathie souriante des badauds.

SOUS LE CIEL LAUSANNOIS...

Dimanche dernier, le personnel d'exploitation de la Confédération qui représente 86 400 travailleurs a dignement et d'une manière imposante manifesté son profond mécontentement de l'attitude du Conseil fédéral, ou plutôt de sa majorité réactionnaire à son égard en ce qui concerne l'octroi depuis longtemps attendu de la semaine de travail de 44 heures.

Dans tout le pays, à Zurich, à Berne, à Olten, à Bellinzone et à Lausanne, les « fédéraux » se sont réunis extré-



Les banderoles et les panneaux portant des inscriptions revendicatrices étaient nombreux. Notre photo vous montre un groupe de postiers arrivant sur la place Saint-François.



L'humour ne manquait pas. Ci-dessus les conseillers fédéraux « pastiches », dont la présence avait paru absolument indispensable aux organisateurs.

Reportage photos: K. Schaefer

Textes: O. Heger

mement nombreux et leurs manifestation pleines de dignité mais aussi de résolution ont profondément impressionné la population qui se place sans conteste derrière eux.

Notre journal a consacré dès lundi un reportage à la manifestation pour la Suisse romande qui s'est déroulée à Lausanne avec le plus vif succès.

Le personnel d'exploitation de la Confédération sait qu'il peut compter entièrement sur le Parti socialiste dans sa lutte.

Aujourd'hui, nous consacrons un reportage photographique à ce dimanche qui comptera dans le calendrier politique de notre pays.



Voilà une banderole qui parle d'elle-même.



Deux vues du cortège prises sur le Grand-Pont.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Une solution

Dans un restaurant, une vieille dame commande un steak. On le lui apporte, et la dame commence à manger; mais il semble que ce soit une épreuve de force. Au bout d'un moment d'efforts infructueux, la vieille dame retire son dentier et le pose dans l'assiette.

— Tiens! fait-elle. Débrouillez-vous tous les deux...

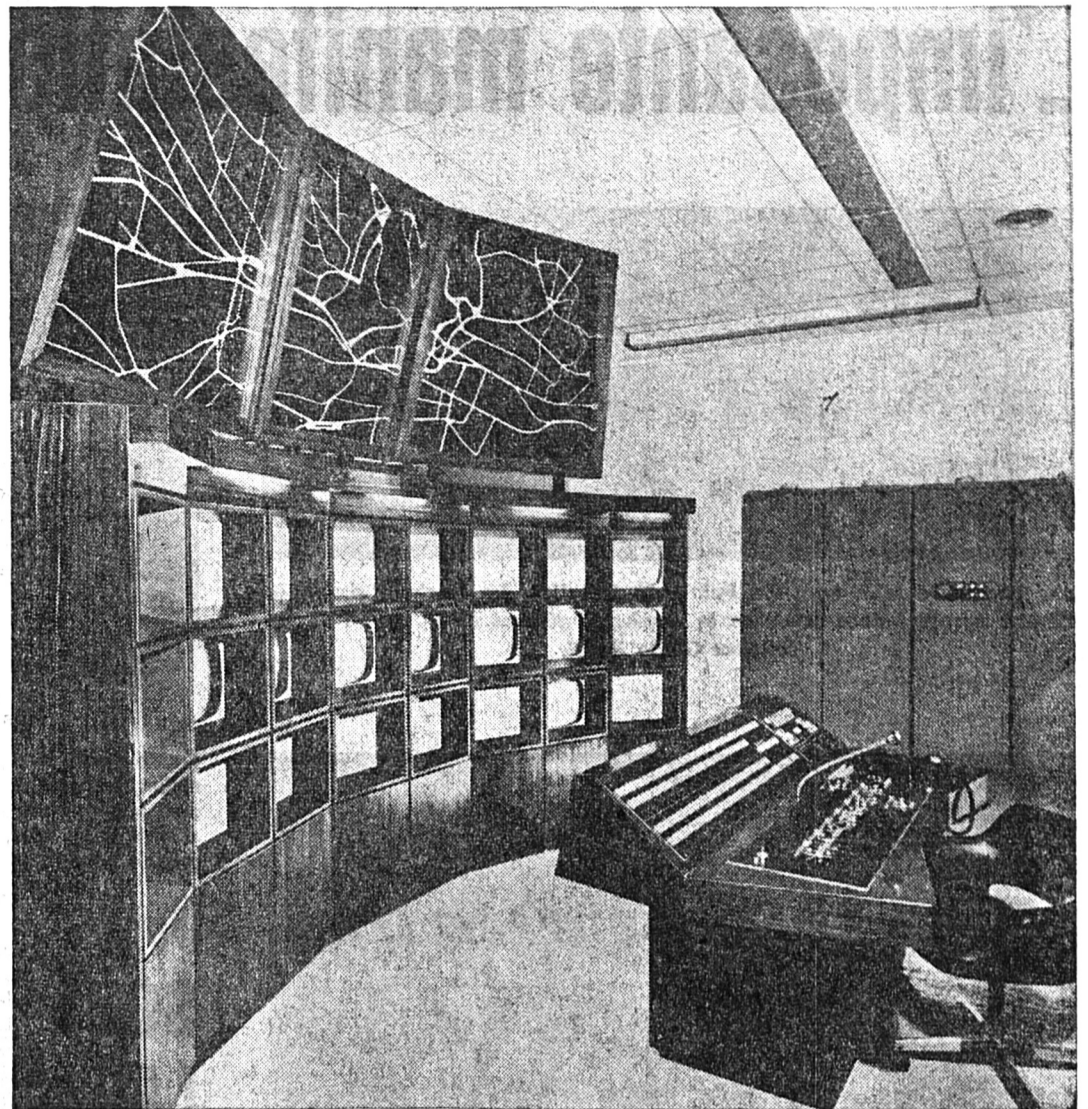
Francis Blanche:

— Mais oui, la lune est habitée! Ce n'est pas une blague!... La preuve qu'elle est habitée, c'est qu'il y a de la lumière!

BÉTON ARMÉ MAÇONNERIE

ENTREPRISE
chs quinzani $\frac{s}{a}$

LAUSANNE
Avenue de France 23



Salle de commande de l'installation d'une signalisation urbaine

Entièrement électronique. 6 programmes 260 phases extensibles à 2000. Base de temps variable.

Pour la sécurité du trafic routier

Installations de signalisation lumineuse routières fixes et transportables • Commandes centralisées pour installations de signalisation routière • Compteurs automatiques de trafic routier • Mesureurs de vitesse pour véhicules • Installations de sécurité pour tunnels routiers et garages • Signalisations pour autoroutes • Signalisations de chemin de fer • Unités de signalisation optique • Circuits de voie à courant phonique et à haute fréquence • Demi-barrières automatiques • Signaux clignotants •

SA DES FREINS ET SIGNAUX
WESTINGHOUSE
BREMSEN UND SIGNALE AG



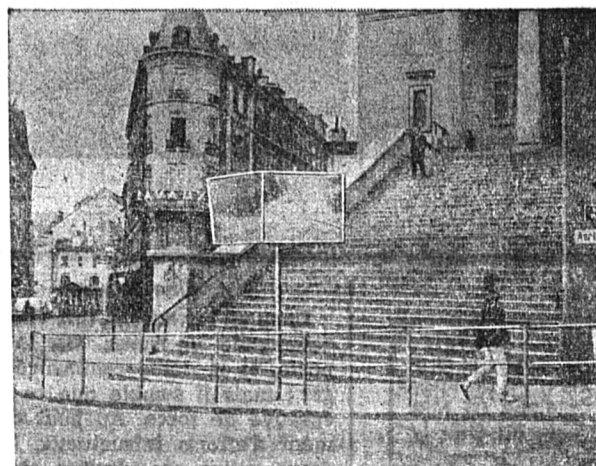
Département Signaux
Effingerstrasse 35
3000 Berne
Téléphone (051) 25 15 66

SIGNALISATION **WEBS**

Saint-Roch 40 — LAUSANNE — Tél. (021) 25 18 80



Barrière démontable



Miroirs de carrefours



Borne lumineuse

Programme complet de signalisation routière
TOUS LES SIGNAUX ET SUPPORTS POUR CHANTIERS



Peintures pour routes

Socol

économiques
résistantes
faciles à l'emploi

Blanche, jaune, rouge
et bleue
s'appliquent au pistolet
ou au pinceau

Un succès
depuis des années

Seul fabricant

Socol

Société lausannoise
de couleurs et vernis

LAUSANNE

Case postale Chauderon
Tél. (021) 34 43 71



REPRÉSENTANT exclusif pour la Suisse Romande :
des machines pour marquage de route EHRISMANN
de l'asphalte Thermoplast ROBERT
des perles de verre MICROLUX

La circulation en ville de Lausanne Hier - Aujourd'hui - Demain

par Robert Deppen, conseiller municipal, directeur de police

Le Vaudois est ainsi fait : bien difficilement il admet les innovations qui lui sont présentées. Il est de bon ton de ne pas les accepter d'emblée d'un cœur léger. Mais plus tard, au moment où l'assimilation est faite, il ne s'agirait pas de faire marche arrière.

Ces derniers jours, nous avons eu la confirmation de ce petit fait, des raisons techniques ayant entraîné l'arrêt momentané de la signalisation synchronisée en ville. Les usagers — conducteurs de véhicules ou piétons — semblaient perdus.

Le problème de la circulation, dans une ville comme la nôtre, se présente simple et compliqué. Simple par le fait que tout un chacun s'y intéresse et se croit spécialiste en la matière. Il est compliqué parce que les méthodes empiriques d'autrefois doivent être reléguées et qu'il en découle des incidences nombreuses et délicates. Il faut donc des spécialistes pour faire face à la situation. Ces derniers le font en tenant compte de trois éléments fondamentaux : la route, l'homme, le véhicule. On peut y ajouter les règles pour tous les usagers.

Notre ville a, par ses collines, ses ponts, ses tunnels, ses carrefours, une configuration tourmentée. Il n'existe, dans la région lausannoise, pas moins de 65 carrefours, dont 56 à Lausanne. Au cours des ans, il est vrai, l'urbanisme a quelque peu atténué certaines rigueurs de la nature. Il n'en reste pas moins que, dans le centre, les rues ont un gabarit centenaire. Elles datent du temps où les troupeaux de chèvres s'y trouvaient tout aussi à l'aise que les jouvenceaux de 1965. Il n'est guère possible de tailler dans cette cotte ou de reculer les murs des maisons. Les trottoirs restant indispensables, il est tout au plus possible de leur enlever, par-ci

par-là, et avec combien de parcimonie, quelques centimètres.

Un plan directeur de circulation voté en 1964 par le Conseil communal apportera les améliorations désirées et indispensables à ce système général. Il devient urgent de le réaliser par étape. La population, elle, a augmenté dans une proportion considérable sous la pression de circonstances diverses, notamment l'afflux de main-d'œuvre étrangère et la concentration des populations dans les centres urbains. En quelques décennies, Lausanne a pris un développement exubérant, passant rapidement de 20 000 à 140 000 habitants ou peu s'en faut. Mais la périphérie s'est accrue à une cadence plus sensible encore. Ses habitants, chaque jour ou presque, sont pour la plupart appelés en ville. Cet élément est d'importance pour les pronostics permettant de faire face aux problèmes de circulation de demain. Un fait est : cette région lausannoise aujourd'hui comptant une population de 180 000 habitants ne sera pas loin des 300 000 habitants en 1980. De quoi se réjouir !

Le nombre des véhicules à moteur a aussi augmenté en Suisse à un rythme considérable, dépassant toutes les prévisions. Les chiffres suivants le prouvent :

Année	Nombre de véhicules
1910	2 602
1920	12 233
1930	77 106
1940	85 559
1950	188 512
1966	1 144 149

En 1964, pas loin de 20 000 nouveaux permis de conduire ont été délivrés dans le canton de Vaud, dont le 40 % environ pour la région lausannoise. Selon les statisticiens, en 1980, nous connaîtrons un véhicule pour trois personnes.

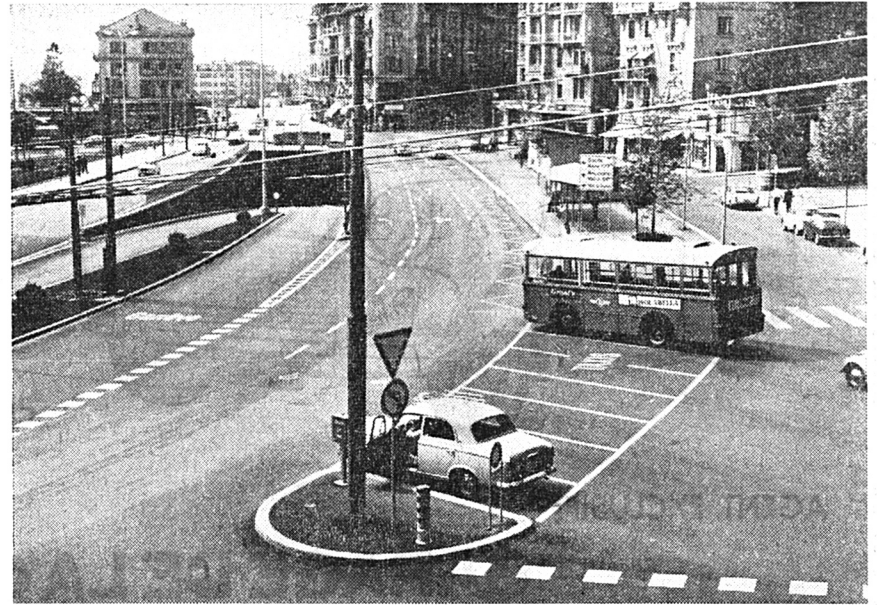
Les règles applicables aux usagers, en l'occurrence, sont les dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière et ses ordonnances d'application. Elles sont impératives et les communautés de droit public n'ont qu'une mission d'application.

Face à cette poussée générale, il s'agit non seulement de combler le retard, mais aussi d'épouser ce rythme nouveau, sans que l'on risque de se trouver complètement submergé. Il faudrait disposer de surfaces plus grandes, pouvoir circuler sur plusieurs voies dans chaque sens, quitte à supprimer le stationnement des voitures, du moins dans certaines artères. La mesure n'est guère populaire. Il faudra pourtant l'envisager. En revanche, il serait souhaitable de pouvoir offrir aux usagers les places de parcs nécessaires en ville et aux portes de celle-ci.

Les piétons, les plus vulnérables des usagers, sont à protéger au maximum. A côté des trottoirs, des cheminements particuliers doivent leur être réservés, comme les passages cloutés leur appartiennent. Nous en comptons environ 700 en ville, tous subissent maintenant leur toilette printanière. Les piétons bénéficient de campagnes d'orientation, de conférences, qui touchent notamment la génération la plus ancienne, par le truchement des sociétés de développement, comme les enfants en âge de scolarité. Le résultat en est particulièrement bénéfique. L'an dernier, 5600 élèves de nos écoles ont été orientés sur les règles de la circulation, alors qu'un nombre appréciable a été instruit comme patrouilleur scolaire, ce qui porte le nombre de ces auxiliaires à près de 400.

Un gros effort est également fait et sera poursuivi pour faciliter au maximum les automobilistes et assurer cette fameuse « fluidité du trafic ». Le système lausannois de l'onde verte doit encore être rodé, adapté, avant d'être parfait. Aujourd'hui, il rend des services appréciables et une interruption même momentanée des feux permet de s'en rendre compte. Au carrefour, l'agent a été remplacé par le feu autonome qui règle la circulation, pour les véhicules comme pour les piétons. Ce feu a été synchronisé avec un ou plusieurs autres du quartier, pour que l'automobiliste puisse en principe circuler sans avoir à marquer d'arrêt. Au centre de la ville, ce système est plus perfectionné encore, puisque la synchronisation se fait sur une plus grande échelle, englobant différents quartiers. Il est coiffé de la TV industrielle et, d'un poste central, le trafic peut être contrôlé et corrigé. Ce système, unique en Suisse, sera encore étendu dans son périmètre.

En effet, au carrefour de l'avenue

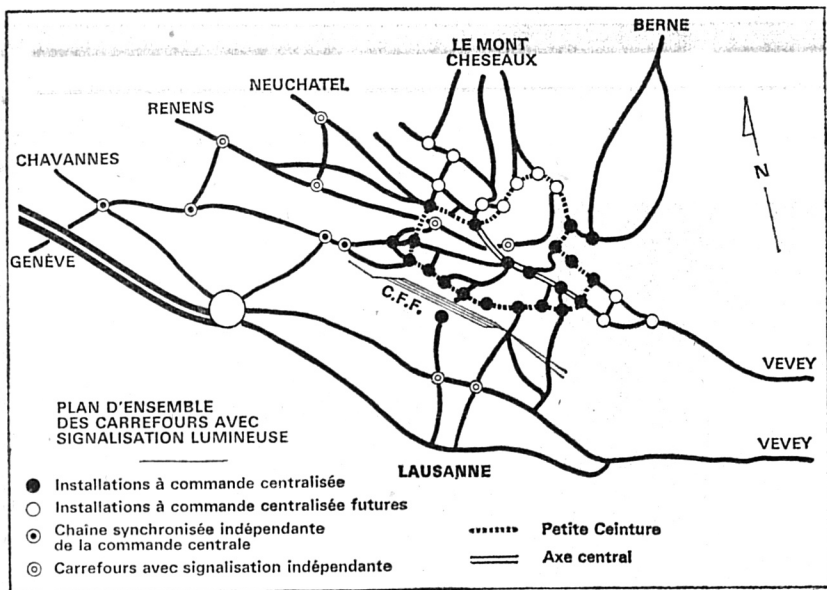


Place Chauderon, vue vers l'ouest. A relever: l'entrée est du tunnel routier permettant aux véhicules circulant d'est en ouest et vice versa d'éviter le carrefour en surface.

Fraise—boulevard de Grancy, l'installation est en exploitation. Cette année encore, si telle est la décision du législatif communal, ce sera le tour des carrefours Maupas—Beaulieu et Beaulieu—Vinet—Bergières. Le carrefour Saint-Martin—avenue César-

Roux devrait aussi connaître ces techniques nouvelles à bref délai.

En résumé, si un effort réel a été fait, et surtout se poursuit sans relâche, il ne fait aucun doute que l'ensemble des usagers en profite au premier chef.



Plan général de la signalisation routière.

Une addition exceptionnelle...

Audi

«L'image complète de ses qualités la justifie comme étant actuellement la meilleure voiture allemande de la classe moyenne.»

La revue spécialisée «auto motor und sport» écrit:

GARAGE DE LA GARE GRIBI ET LEUBA SA

Téléphone 23 61 61 LAUSANNE

FERNAND ROSSINELLI

Manteaux de pluie
Chemises
Blousons
Marinières
Cravates
Pyjamas
Sous-vêtements
Pullover
Nouveautés, etc.

Chemiserie du Maupas 26
(à droite en montant)
Téléphone 24 91 24
LAUSANNE

GALLOPPINI FRANCIS

SERRURIER

Avenue Harpe 11
LAUSANNE
Maison fondée en 1906

BOTTIER DE MONTRIOND

A. Benquerel

Ex-coupeur de première maison

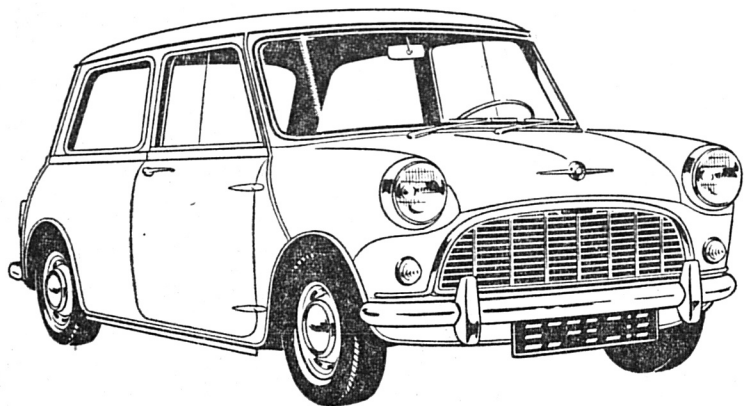
Fabriquée entièrement en peausseries et cuirs de choix, la botte de bonne marque résiste à l'usure et fait un long service.

un véhicule sûr pour l'automobiliste

...et la police municipale,

s'achète à l'agence principale

Rue du Maupas 8



MORRIS 850
1100
1800
M. G. 1100
1800

CABRIOLET-COUPÉ

AGENT EXCLUSIF:

**GARAGE DE LA GARE
GRIBI ET LEUBA SA**

Téléphone 23 61 61 LAUSANNE



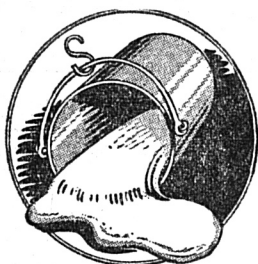
R. GUENAT + Cie

Rue Enning 4 LAUSANNE Tél. 23 17 90

Entreprise

**Travaux publics
Canalisations
Routes - Places
Revêtements**

MAITRISE FÉDÉRALE



AUGUSTE DELVECCHIO

COULEURS ET VERNIS SA

LAUSANNE-FLON

Route de Bel-Air 1 — Téléphone (021) 22 46 46 / 47

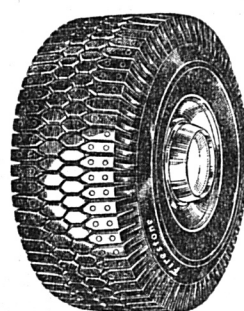
Représentant exclusif pour la Suisse romande de

HANS DOLD & Cie, fabrique de peinture, à Wallisellen

VETTEWINKEL, produits AMAROL et CHINOLITH, à Amsterdam (Hollande)

Etablissements JARDIN, enduits TOUPRÉT, à Corbeil-Essonnes (France)

39 ans d'expérience



Contrôle et réglage

géométrie de la direction de votre voiture par voie optique avec l'appareil **Optoflex**

Pinçage, carrossage, angle de chasse, angle de braquage

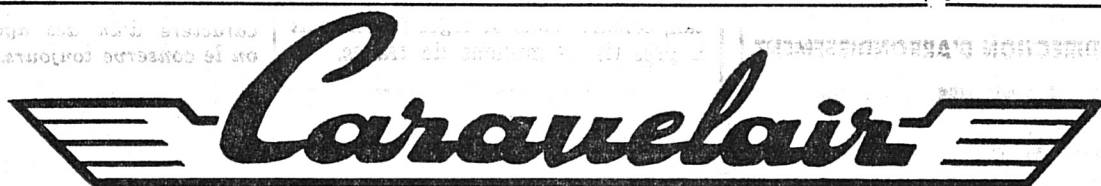
Equilibrage électronique des roues

PNEUS

toutes les grandes marques aux meilleures conditions

Frank RAPIN & Fils

LAUSANNE
Boulevard de Grancy 14, tél. 26 35 31



PRODUCTION SUD-AVIATION

CLASSE - CONFORT - SÉCURITÉ

SUD-AVIATION

Fabriquées dans les usines de Saint-Nazaire, ces caravanes connaissent un succès grandissant qui justifie d'importantes cadences de fabrication, permettant d'offrir des matériels de qualité à des prix de série.

L'ALOUETTE

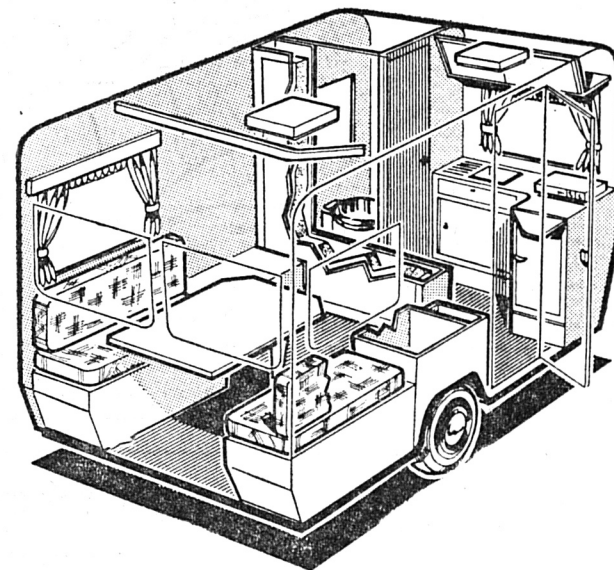
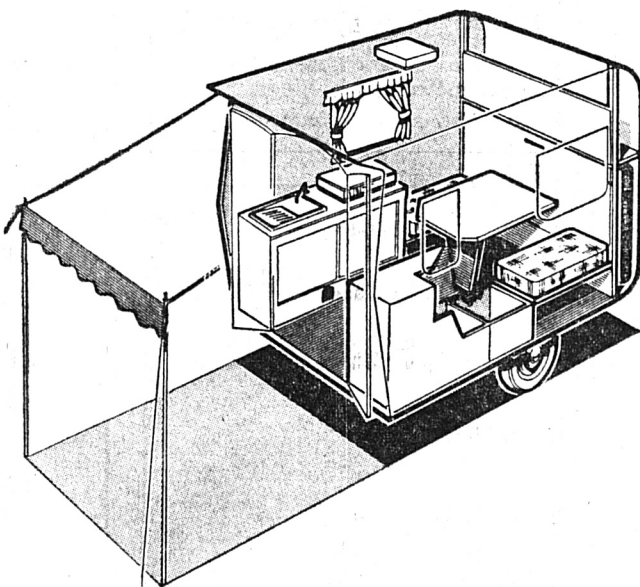
La plus légère, la plus confortable, la plus grande des petites caravanes. 290 x 190 cm. 410 kg. à vide, tout équipée. 3 places + 1 optionnelle. Poids total autorisé en charge: 550 kg.

Seulement **5100.—**

LA SUPER-ALOUETTE

Petites dimensions, grand confort. 330 x 190 cm. 510 kg. à vide, tout équipée. 3 places + 1 optionnelle. Poids total autorisé en charge: 700 kg.

Seulement **6100.—**



L'ALSACE

Une caravane légère de taille moyenne, un équipement très complet conjugué avec un aménagement confortable. 360 x 200 cm, 630 kg. à vide, tout équipée, 3 places + 1 optionnelle. Poids total autorisé en charge: 750 kg.

Seulement **6800.—**

Ces caravanes sont exposées à notre chantier combustibles

CARAVANES NEUVES
avec ristourne

Simplon 49, RENENS
Tél. 34 47 82 - 34 59 70

Société coopérative de consommation



de Lausanne et environs

UN PROPHÈTE DE LA HAINE

Rappelons les faits : au temps de l'occupation allemande, quelques écrivains français se désignèrent au mépris de ceux pour qui le respect humain n'est pas un vain mot.

Il y eut le génial **Louis-Ferdinand Céline**, cet enfant chéri de la gauche qui vira soudain à l'aigre. Mais les déficiences caractérielles de l'auteur de « Bagatelles pour un Massacre », ses coups de gueule, ses poussées de haine relèvent de la pathologie plutôt que de la justice. Dans la plus grande partie de son œuvre on sent néanmoins une chaleur humaine qui fera que trois au moins de ses romans dureront tant que durera la misère. Après six ans d'exil, Céline mourut de sa bonne mort en 1961.

Le cas de **Drieu la Rochelle** est celui qui a fait couler le plus d'encre. Drieu, avec ses allures de danseur mondain, rêvait d'être le maître à penser de sa génération. Homme de l'inquiétude, Drieu vécut dans le déchirement. Il crut en l'Europe quand il fallait croire en la patrie ; il crut en la patrie quand il aurait fallu oublier les frontières. On ne lui pardonne guère son pontificat à la « Nouvelle Revue française » pendant le protectorat nazi. Pour son malheur (posthume) ses livres conservent quelque chose de bâclé. Bourré de talent, il avait essayé les idées comme on essaye un gant avant de se donner la mort en 1945.

Plus grave que celui des Chardonne, Morand, Rebatet, Paraz, et même... Sacha Guitry, est le cas de **Robert Brasillach**, fusillé en 1945.

Dès avant la guerre, Brasillach fut le théoricien lucide d'une forme de nazisme qui devait coller sur la Gaule comme un chancre affamé. Il avait le gibet joyeux et le four crématoire allègre. Rédacteur en chef de « Je suis partout », Brasillach poussa à la haine, incita au meurtre et pratiqua la délation comme d'autres la vertu. Par ailleurs, il était intelligent, ce qui aggrave son cas.

Voici quelques citations parues dans « Je suis partout ».

... Reynaud, Blum... on les laissera crever sans sourciller, qu'on se rasure. Mais c'est urgent. Parlant des résistants : C'est sans remords, mais plein au contraire d'une immense espérance, que nous verrons ces derniers au camp de concentration, sinon au poteau. Ailleurs : Qu'attend-on pour fusiller les députés communistes déjà emprisonnés ? Ailleurs encore : Nous sommes contre toute politique de conciliation... On se les concilie (il s'agit des hommes de l'ancien régime) avec un peu de plomb dans les muscles vitaux...

Ecrivain de seconde zone, le goût que certains trouvent à ses écrits (en Suisse romande notamment) ne laisse pas d'inquiéter. Avec son petit copain Bardèche (Etiemble dit : Brasillache et Bardèche !), il écrivit un livre sur le cinéma qui eut un succès d'estime, la denrée (je veux dire les livres sur le cinéma) étant rare à l'époque. On lui doit également quelques textes sur le théâtre dont on prétend qu'ils sont excellents. Soit ! Mais connaît-on ceux d'Antonin Artaud ? Ou même de Jouvét ? Côté roman : le tout-venant de la grosse confection parisienne et l'on pouvait croire que personne ne s'y tromperait. Et pourtant...

Bon an, mal an, des tireurs de ficelles font s'agiter des marionnettes qui veulent nous faire croire au génie de Brasillach. Il n'en faut pas douter : il y a derrière les décors des nostalgiques de Vichy et du Maréchal-nous-

voilà gonflés de rancœur et qui voudraient que reviennent les printemps noirs où Juifs et Résistants portaient vers les camps de la mort. Entre la sénilité revancharde des uns et la naïveté des autres, il est utile de rappeler ce que fut la réalité.

Ecoutez le témoignage d'Etiemble (« Hygiène des Lettres », tome II) : **Un jour, je lui interdis de jamais passer dans Paris à moins de trois mètres de moi. Assez veule pour subir cette injonction, comment plus tard n'eût-il pas collaboré ?**

Ceci encore : il est vrai que souvent l'approche de la mort grandit les hommes et il est exact que dans la solitude de sa cellule de la prison, Brasillach écrivit quelques vers qui ne sont pas sans beauté. Mais j'en connais de plus beaux, de plus vrais, de plus terribles. Ils furent écrits dans les camps ; ils furent gravés sur les murs des prisons d'Europe ; ils furent criés dans le ghetto de Varsovie...

Pour purifier ma plume, je vais transcrire le dernier poème d'amour de **Robert Desnos**, mort au camp de Terezine :

*J'ai rêvé tellement fort de toi,
J'ai tellement marché, tellement parlé,
Tellement aimé ton ombre,
Qu'il ne me reste plus rien de toi.
Il me reste d'être l'ombre parmi*

*[les ombres
D'être l'ombre qui viendra et
reviendra dans ta vie ensoleillée.
R. Chasot.*

Ces phrases ont été citées dans une lettre ouverte adressée à la presse genevoise. Parmi les signataires : R.-P. Cottier, Henri Guillemin, Jeanne Hersch, Denis de Rougemont, Marcel Reymond, etc.

Tout savoir sur le football

● **Championnat de France de première division : Angers—Lens, 3-2.**

● **Coupe de France, huitièmes de finale : à Limoges, Nantes bat Red-Star, 2-0 ; à Paris, Reims—Rennes, 1-1 après prolongations.**

● **Match amical : Monaco—Real Madrid, 2-1.**

● **Coupe des villes de foire, quarts de finale, match retour : Barcelona—Espanol Barcelone, 1-0. Barcelona, qui avait déjà remporté le match aller par 1-0, est donc qualifié pour les demi-finales.**

● **En match d'entraînement, l'équipe nationale d'URSS a obtenu un résultat nul (2-2) avec la formation de Dynamo Zagreb.**

● **Au cours de sa réunion de Cannes, le Comité exécutif de l'UEFA a examiné le cas posé par le huitième de finale de la coupe d'Europe des clubs champions entre Derry City et Anderlecht. L'équipe d'Irlande du Nord a été suspendue pour une durée de trois ans pour les compétitions européennes. Elle a, par ailleurs, été frappée d'une amende de 2000 fr. suisses. Pour sa part, Anderlecht s'est vu infliger une amende de 3000 fr. En cas de non-paiement, la suspension pourra être prolongée.**

● **L'Internationale de Milan a proposé au Real Madrid les dates du 13 avril au stade Bernabeu et du 20 avril à San Siro pour la demi-finale de la coupe d'Europe qui doit opposer les deux équipes.**

BOXE. — Le vendredi 1^{er} avril, au Kursaal de Berne, le poids mouche bernois Fritz Chervet sera opposé au poids coq français Jacques Jacob. Le combat aura lieu en huit reprises. Jacques Jacob est classé neuvième dans la hiérarchie française des poids coqs.

VILLE DE FRIBOURG

La ville de Fribourg met au concours le poste d'

ingénieur-technicien ETS en génie civil

Les candidats, âgés de 25 à 35 ans, ayant de l'expérience dans l'étude et l'exécution de routes et s'intéressant à un travail de longue haleine dans le domaine de la circulation et de l'aménagement du futur réseau routier urbain et suburbain de la ville, sont priés de s'adresser à la Direction de l'édilité, tél. (037) 2 13 74, qui donnera tous renseignements désirés et où le cahier des charges est à la disposition des intéressés.

DIRECTION DE L'ÉDILITÉ

Ce n'est pas nous qui le disons !

Voici quelques extraits des articles que l'organe conservateur-chrétien-social du Valais, « Patrie valaisanne » a consacrés à l'élection fribourgeoise. On n'est pas toujours tendre entre partis frères !

Le nœud

« Le nœud du problème réside là : pourquoi la démission de M. Torche à quelques mois des élections cantonales ? Elu pour quatre ans, un magistrat ne peut, sans raison de force majeure, abandonner son mandat en cours de période. Le vrai malaise me paraît tenir dans cette démission anticipée. Qui nous donnera la raison véritable de ce départ ? Si c'était pour entrer dans un conseil d'administration, ou accéder à un poste élevé dans le privé, ce serait infiniment regrettable, car cela ne constitue pas, à mes yeux, un motif valable. Il entacherait la mémoire de ce grand magistrat. Mais... ne jugeons pas et attendons. »

(Après une élection.)

Après avoir constaté que « Fribourg ne peut devenir socialiste, encore moins radical », le rédacteur politique de « Patrie valaisanne » poursuit : « Que le rayonnement de Fribourg et ses destinées ne soient pas irrémédiablement compromis par des résultats électoraux défavorables à la majorité qui a suscité et entretenu cette vocation, cela est un fait, mais il n'en faudrait guère plus pour livrer à l'aventure un pays qui a tout pour s'en tenir éloigné. »

« Ce passé aurait été largement évoqué durant la campagne, mais l'argument serait tombé comme du grain sur le sable. Les jeunes générations ne se sentiraient plus solidaires d'un si glorieux passé alors que le présent serait hérissé d'embûches et de carences. »

(Une politique plus ouverte.)

A cet argument, l'hebdomadaire socialiste de Sion, « Le Peuple valaisan » répond :

« ... La référence religieuse d'un parti qui se proclame seul habilité à représenter la vision catholique du

royaume de Dieu ne touche plus les gens.

» Dans un article du « Fribourgeois », j'ai lu cet argument de poids : « Il ne faut pas que des circonstances malheureuses mettent en péril la majorité chrétienne. » L'affirmation ne manque pas de culot — ou de candeur — surtout si l'on se souvient des récentes déclarations du Concile Vatican II qui, dans le schéma XIII, affirme péremptoirement le contraire des prétentions conservatrices : « Que les chrétiens reconnaissent la légitime diversité des options temporelles, et qu'ils respectent les citoyens qui, même en groupe, défendent leurs opinions de manière honnête. Quant aux partis politiques, ils doivent promouvoir ce qu'ils estiment nécessaire au bien commun : il ne leur est jamais permis de faire passer leurs intérêts particuliers avant le bien commun. »

« Je ne trouve une fois de plus pas d'autre terme que l'accusation de détournement de conscience pour stigmatiser le totalitarisme doctrinaire des conservateurs. Heureusement que toutes les consciences ne se sont pas laissées détourner si facilement. Faudrait-il maintenant déduire que plus de 50 % des Fribourgeois ne sont pas chrétiens à part entière pour avoir

bousculé une majorité qui se prétendait seule chrétienne ? Tous ces minoritaires victorieux ont rejeté le chantage à la fois parce qu'il est ridiculement anachronique, d'abord, mais surtout parce qu'il a le plus souvent servi à masquer une politique de sauvegarde de privilèges. Or qui dit privilèges sous-entend que le bien commun en prend un sale coup. (...)

« L'Eglise en tant que telle ne sera donc pas affaiblie par la défaite cuisante du candidat conservateur fribourgeois ; je serais même tenté de dire, tout le contraire !... Du reste, qui se montrerait assez ridicule pour clamer que Fribourg sera moins catholique dès demain ? Car dans les rangs des partis conservateurs, radicaux et socialistes, il y a de bons chrétiens, de moins bons et des athées. Mais si je prône néanmoins le socialisme au nom de mes options chrétiennes, c'est guidé par cette évidence que le programme socialiste, servi par des hommes francs et sincères, est le plus apte à faire passer dans les faits les idéaux évangéliques de justice et de promotion humaine dans la liberté. »

Le Provincial : Echee et Mat.

Le libre parcours aux Franches-Montagnes

La Commission agricole de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, s'est réunie mardi après midi à Delémont. Elle s'est surtout occupée du libre parcours aux Franches-Montagnes, et a entendu à ce propos des rapports de MM. W. Schild, conservateur des forêts pour le Jura, et Cuttat, directeur de l'Ecole d'agriculture du Jura. Sur la base de ces exposés, la commission a constaté que la question peut être réglée à la satisfaction des intéressés par les échanges de terrains forestiers et agricoles, dans le cadre de corrections et de remaniements et des travaux de clôture. Du rapport de M. Cuttat, il ressort qu'on peut et qu'on doit s'acheminer vers un aménagement rationnel, mais dont le coût, avec compartimentage de surfaces pour le jeune bétail, constructions de loges reviendrait à près de 18 millions de francs.

Football

L'Allemagne bat la Hollande

A Rotterdam, 63 923 spectateurs ont assisté à ce match international placé sous le signe du football offensif. Les téléspectateurs, eux, n'ont rien vu : la Fédération hollandaise ne donna pas son accord, bien que le match se soit déroulé à guichets fermés. L'Allemagne, grâce à un départ foudroyant, a gagné par 4 à 2. Les meilleurs de la formation de Helmut Schoen furent Beckenbauer-Overath, qui formaient le tandem de l'entrejeu, et Weber, le stratège de la défense. En attaque, les phases brillantes alternèrent avec d'autres nettement moins bonnes. L'essai tenté avec Brülls, qui joue actuellement à Brescia, ne fut pas très concluant.

J'ai remarqué que l'on a en soi le caractère d'un des âges de la vie : on le conserve toujours. A. de Vigny

LA DIRECTION D'ARRONDISSEMENT

DES TÉLÉPHONES - FRIBOURG

engagerait des

serruriers de construction

serruriers en bâtiments

installateurs sanitaires

ferblantiers en bâtiments

ferblantiers appareilleurs

monteurs en chauffages

mécaniciens électriciens

chaudronniers

bobineurs

forgerons

tourneurs

en possession d'un certificat de capacité professionnelle, pour sa **DIVISION DE LA CONSTRUCTION** (construction des lignes aériennes et souterraines).

Situation stable, travaux en plein air.

Age préféré : de 21 à 30 ans.

Nationalité : suisse.

Adresser les offres de service accompagnées du certificat de capacité ou s'annoncer au téléphone 2 77 11, int. 202.

Rédacteur responsable : Secrétariat du Parti socialiste fribourgeois.

*Le printemps est arrivé...
...vérifiez votre garde-robe !*

TRÈS BEAU MANTEAU PIED-DE-POULE

2 teintes, forme jeune, boutonnage deux rangs, belles teintes

Fr. 139.—

MANTEAU BELLE FLANELLE

4 poches, teintes mode

Fr. 119.—

MANTEAU TRÈS AVANTAGEUX FOAM-BACK

forme jeune, avec martingale, teintes mode

Fr. 110.—

MAGNIFIQUE COSTUME LIN

col et poches piqués, teintes mode

Fr. 98.—

SUPERBE COSTUME LAINAGE, 3 pièces

forme jeune, teintes mode

Fr. 159.—

... et n'oubliez pas les

SUPERBES CADEAUX

que nous distribuons pour tout achat dès 10 fr.

à la **Ville de Paris**
Fribourg

Conseil national: une bonne nouvelle pour ceux qui bénéficient de l'AVS

Le Conseil national a tout d'abord adopté, jeudi matin, la loi sur les fonds de placement. A l'article 5, la commission prévoit que le concours d'une banque dépositaire est obligatoire pour les fonds immobiliers. Combattue par une minorité, cette disposition fait l'objet d'une assez longue discussion. Le conseiller fédéral Bonvin pense que les fonds immobiliers ne doivent pas nécessairement recourir aux services d'une banque dépositaire, obligatoire pour les autres fonds. Au vote, la version de la commission l'emporte par 97 voix contre 31.

La seconde divergence concerne l'article 47. Le Conseil fédéral prévoit qu'en cas de perturbations graves du marché de l'argent et des capitaux, la Banque Nationale peut interdire l'achat de titres étrangers et de valeurs immobilières étrangères pour le compte de fonds de placement. La commission veut biffer cette disposition qui, dit-elle, est une mesure de politique conjoncturelle qui n'a pas sa place dans la loi. Mais une minorité, pour laquelle s'exprime notamment M. Primborgne (chr.-soc., GE), veut maintenir l'article 47.

C'est aussi le point de vue que défend le conseiller fédéral Bonvin.

Au vote, le conseil décide par 84 voix contre 43 de maintenir l'article proposé par le Conseil fédéral.

L'ensemble de la loi est voté par 119 voix, sans opposition.

Il faut avoir le sens de la mesure

Le socialiste Welter (ZH) invite par un postulat le Conseil fédéral à donner son point de vue sur le problème des autoroutes urbaines ou « routes express ».

Le chef du Département de l'intérieur, H.-P. Tschudi, lui répond que plusieurs solutions sont possibles: détournement (comme à Lausanne) ou traversée. La planification a fait des progrès considérables et les projets intéressant plusieurs villes, prendront bientôt une forme concrète. Le Conseil fédéral est persuadé que dans la plupart des cas des autoroutes évitant les villes ne s'imposent pas. On peut prévoir de compléter plus tard le réseau de routes nationales par des routes de détournement, mais notre situation financière ne nous permet pas d'y songer actuellement.

Vers une septième révision de l'AVS

H.-P. Tschudi répond ensuite à quatre députés: Vontobel (ind., ZH), Wyss (soc., BS), Dafflon (PdT, GE), et Mosdorf (rad., ZH), qui, par des postulats, demandent une nouvelle révision de l'AVS avec, éventuellement, l'indexation des rentes.

H.-P. Tschudi relève que deux ans seulement se sont écoulés depuis la

sixième révision. Mais il est vrai que le renchérissement progresse rapidement. Une septième révision est donc à l'étude à l'Office fédéral des assurances sociales. Un projet pourrait être soumis aux Chambres fédérales cet été déjà.

Quant à une indexation des rentes qui compenserait automatiquement le renchérissement, on peut y songer, mais il faut en évaluer très soigneusement les conséquences financières. Une commission d'experts va examiner le problème.

Les quatre postulats sont acceptés.

Part congrue pour les Romands

M. Wenger (rad., BE) développe un postulat qui demande selon quels critères on nomme les membres de la commission chargée du fonctionnement de l'Administration fédérale. Il estime que cette commission tient mal compte des droits des minorités linguistiques. L'orateur appuie les revendications de l'Association romande de Berne qui se plaint depuis longtemps du rôle effacé que jouent Romands et Tessinois dans l'administration. M. Wenger déplore aussi l'absence, dans ladite commission, de représentants des professions techniques et scientifiques.

Le conseiller fédéral Bonvin accepte ce postulat. La Commission de classification des fonctions supérieures se compose des chefs de personnel de chaque département. On ne peut donc y fixer la proportion des langues. Il est, en revanche, possible d'augmenter l'effectif de la commission et d'y inclure des spécialistes des branches techniques.

Le postulat est accepté.

M. Wartman (rad., AG) développe une motion qui réclame un rapport sur la planification financière à long terme.

M. Bonvin accepte la motion sous forme de postulat.

Séance de relevée

En séance de relevée, divers postulats sont présentés, concernant une révision de la loi de surveillance des assurances privées (M. Caduri, ccs., GR), le renforcement des moyens légaux permettant d'assurer le verse-

ment des pensions alimentaires (M. Jaccottet, lib., VD), le danger des exercices de tir au « Sand », près de Berne (M. Huber, ind., BE), le soutien du sport militaire (M. Weber, rad., BE), l'augmentation de la solde des militaires (M. Weber, rad., BE), et les cantonnements permanents dans les régions où ont lieu régulièrement des cours de répétition (M. Diethelm, soc., SZ). Tous ces postulats sont acceptés.

Au Conseil des Etats

Avant de poursuivre son débat sur le contrôle parlementaire, le Conseil des Etats a examiné jeudi matin le projet de loi sur l'encouragement de l'hôtellerie. Il s'agit d'un nouveau régime réglant les crédits accordés à l'hôtellerie saisonnière pour sa rénovation, remplaçant la loi de 1955.

Au Conseil des Etats — comme d'ailleurs au Conseil national où les bancs étaient fort dégarnis — la lassitude de fin de session était sensible jeudi après midi, à tel point que le vote d'ensemble sur l'important projet d'extension du contrôle parlementaire dut être renvoyé à la séance de vendredi, le quorum n'étant pas atteint. Il y eut néanmoins un bref débat sur l'appellation de la Commission des douanes, qui devrait s'appeler maintenant Commission du commerce extérieur. Aucune décision n'a été prise.

M. Maître et le service civil

Le conseiller national Maître (ccs., GE) a déposé la petite question suivante:

« La plupart des citoyens qui, troublés dans leur conscience, estiment ne pas pouvoir porter les armes, acceptent de servir dans les troupes sanitaires non armées. Il s'en trouve toutefois quelques dizaines, chaque année, pour affirmer que leurs convictions religieuses ou humanitaires ne leur permettent pas d'accomplir un service militaire, sous n'importe quelle forme. »

Le Conseil fédéral n'estime-t-il pas qu'il serait possible de faire participer ces citoyens à la défense nationale en les incorporant dans les organismes de protection civile prévus à l'article 3 de la loi fédérale sur la protection civile du 23 mars 1962 et en les convoquant à des périodes d'instruction d'une durée au moins équivalente aux périodes d'instruction et de service effectuées par la troupe? »

Elle se suicide pour protester

Pour protester contre la guerre au Vietnam, une infirmière de l'Hôpital psychiatrique d'Andernach, en Allemagne, s'est donné la mort d'une manière curieuse: après avoir allumé plusieurs cierges dans sa chambre, elle s'est enfoncé un styler dans la poitrine.

D'origine suisse, cette infirmière de 65 ans était de religion bouddhiste. Avant de se donner la mort, elle avait adressé une circulaire à des journaux et aux radios pour souligner qu'elle entendait, par son geste désespéré, protester contre la guerre des Etats-Unis au Vietnam.

DANS LE CANTON DE ZURICH Gros fric-frac

Des individus qui ont pénétré dans les bureaux d'un commerce de la branche métallurgique, jeudi, dans le quartier industriel de Zurich, ont réussi à forcer le coffre-fort et à s'emparer d'une somme de 70 000 francs. Les bandits avaient fait usage d'un chalumeau qu'ils se sont d'ailleurs bien gardés de laisser sur place leur coup fait.

Eiger: sommet atteint aujourd'hui?

Les cinq alpinistes (quatre Allemands: Hupfauer, Lehne, Strobel et Votteler, et un Ecossais: Douglas Haston) ont décidé de passer la nuit de jeudi au bivouac, juste en dessous du sommet de l'Eiger. La liaison radio est difficile, et pour ainsi dire à sens unique: de la Petite-Scheidegg, l'Allemand Weiss peut entrer en contact avec les grimpeurs et se faire entendre d'eux, mais ceux-ci ont de la difficulté à émettre.

La chute de Harlin a entraîné la perte de 39 m. de corde. L'Allemand Golikow a coupé, après la chute de l'Américain, ce qui restait de corde. Mais il devait bientôt constater que ce qu'il avait récupéré était en mauvais état. Il décida alors, avec l'Américain Layton Kor, de ne pas continuer l'ascension.

Quant aux cinq autres, on pense qu'ils termineront leur « directissima » vendredi matin.

Jeudi, le temps a été mauvais toute la journée et le föehn soufflait à 80 km. à l'heure.

A travers le pays vaudois

L'ORIENT. — A l'honneur. Les délégués de la Cantonale des chanteurs vaudois qui ont tenu une séance dimanche à Lausanne ont décerné le titre de membre d'honneur à notre ami Marc Guignard, ancien municipal de la commune du Chenit et qui a consacré le meilleur de lui-même au chant. Nous le félicitons très vivement.

LE SENTIER. — Un inventeur récompensé. Le jury de l'exposition de Bruxelles a récompensé par une médaille en vermeille, M. J. Rietmann, du Sentier, pour son invention consistant en un compteur pour la synchronisation des films images-son qui rendra les plus grands services aux amateurs cinéastes.

CRASSIER. — Grâce aux petits Suisses? En 1965, le Casino de Divonne est arrivé en tête de tous les casinos français, y compris celui de Nice, pour ce qui concerne les recettes des jeux. Il est donc en tête des 154 casinos français avec un montant de 17 millions 424 mille francs. Celui qui est en queue de liste est celui de Megève, en Haute-Savoie avec 190 130 francs. La recette du casino d'Evian se chiffre à 3 566 021 francs, celle d'Annecy à 1 791 867 francs.

Le succès du casino de Divonne est

certainement dû, en partie du moins, à nos concitoyens possédés du démon du jeu!

SAINT-CERGUE. — Le chef de gare est confédéré. M. Liaudet, chef de gare à Coppet a donné une intéressante conférence aux élèves de Saint-Cergue sur le développement du chemin de fer des origines à nos jours. Il a su, par son excellente documentation intéresser les élèves de deux classes du village.

VEVEY. — Sursis discutable! Le tribunal de police correctionnelle de Vevey a condamné deux automobilistes, l'un à six mois d'emprisonnement et 700 francs d'amende, l'autre à un mois de la même peine et 300 francs d'amende. Tous deux ont été mis au bénéfice du sursis pendant cinq ans. Le premier qui roulait à vive allure, le soir vers 23 heures sur la route de Lavaux, à Corseaux, en direction de Vevey, avait atteint un piéton et l'avait projeté à terre. Le second automobiliste qui arrivait, également à vive allure mais en sens inverse écrasa le malheureux piéton qui, à ce moment-là — l'enquête a pu l'établir — vivait encore.

On se demande si la mansuétude des tribunaux pour des automobilistes entièrement fautifs se justifie... et n'encourage pas les fauteurs d'accidents.

Lausanne: trois cambrioleurs arrêtés

Après de laborieuses recherches, les inspecteurs de la PJM sont parvenus à identifier, puis à appréhender, deux individus suspectés de commettre des délits à Lausanne, en particulier des cambriolages.

Questionnés à plusieurs reprises, ces délinquants ont reconnu, avec beaucoup de réticence, qu'ensemble ou séparément, et avec un acolyte arrêté, ils avaient commis de nombreux vols avec effraction dans le quartier nord-est de la ville, en particulier dans

Trêve dans la « guerre des prix »

Une conférence a réuni jeudi à Berne des représentants de Promarca, association des fabricants d'articles de marque, des grands magasins et des groupements de détaillants. Tous les participants ont décidé d'observer, dans la « guerre des prix imposés », une trêve de deux mois. Seule une entreprise, celle qui avait déclenché le conflit en accordant des rabais doubles, n'a pu se rallier à cette décision, ses émissaires n'ayant pas les pouvoirs requis. Mais on espère que vendredi cette entreprise donnera aussi son accord. Tous les groupements intéressés ont en outre décidé de constituer une commission d'étude qui essayera d'établir un nouveau régime des prix, acceptable pour les fabricants comme pour les commerçants. Pendant la trêve, les anciens prix seront maintenus. En cas de rupture de l'accord, des mesures de boycottage sont envisagées.

DANS LE CANTON DE BERNE Scandale financier

Une instruction est ouverte par la justice bernoise à la suite de manquements constatés dans une entreprise d'encaissements. Selon les constatations faites jusqu'ici, le découvert atteindrait environ un million de francs. Trois dirigeants responsables sont en détention préventive.

L'enquête pénale porte sur une société d'encaissements, inscrite au Registre du commerce de Neuchâtel, au capital-actions de 100 000 francs et dont le Conseil d'administration est formé d'une seule personne. Cette société, qui s'occupait également de conseil judiciaire, avait fondé des succursales, à l'étranger et en Suisse, notamment à Berne, Fribourg et Sion. On peut penser que les victimes pourront finalement recevoir un modeste dividende de la masse en faillite.

des magasins, cafés, cinémas, garages, etc., etc.

Ce sont eux qui ont emporté, dernièrement, le coffre-fort de la Coopérative de Chailly et qui, peu de temps auparavant, avaient pénétré par bris d'une porte vitrée dans un grand magasin à la route d'Oron.

Ils ont également reconnu qu'en 1962 ils avaient attaqué et bousculé une commerçante qui rentrait chez elle, dans le quartier de La Sallaz, ce qui leur a permis de lui arracher sa valise qui contenait près de 2000 fr.

Ces trois délinquants ont été placés sous mandat d'arrêt par M. Demont, juge informateur de l'arrondissement de Lausanne, et écroués. Jusqu'à maintenant, ils ont pu être confondus comme étant les auteurs de vingt délits, qui leur ont rapporté environ 11 000 fr. Une somme de 3800 fr. et du matériel ont pu être récupérés.

L'enquête à leur endroit se poursuit.

L'autoroute tragique

Jeudi à 11 h. 20, M. Claude Girod, entrepreneur à Meyrin, roulait en automobile sur la chaussée Jura de l'autoroute Lausanne-Genève. Arrivé entre les jonctions Gland et Nyon, au kilomètre 36, il perdit la maîtrise de son véhicule et alla s'embourner dans l'arrière d'un camion arrêté sur l'accostement. Le chauffeur du camion était occupé à des travaux en contre-bas de la route. M. Claude Girod et sa femme, Simone Girod, ont été tués sur le coup. Leurs deux enfants, Christophe et Jean-Daniel, âgés de 4 et 2 ans, qui se trouvaient sur le siège arrière de la voiture, ont été transportés en ambulance à l'Hôpital de Nyon.

Berne: postulat socialiste

Jeudi, au Conseil de ville de Berne un postulat socialiste a été déposé au sujet de la construction d'une usine nucléaire pour assurer le ravitaillement de la ville en électricité. Le représentant du Conseil communal a répondu que ce problème était étudié de près, mais qu'il ne pourrait être résolu qu'en collaboration avec d'autres milieux, grandes villes et entreprises de production de courant.

DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Baisse d'impôt

Le Conseil communal de Fribourg a décidé d'abaisser de 5 ct. le taux de l'impôt communal sur le revenu et la fortune et de le ramener de 90 ct. à 85 ct. par franc payé à l'Etat de Fribourg. Cette réduction sera appliquée en 1966 déjà.

Le Conseil communal publie à ce propos un communiqué dans lequel il relève qu'il a pris cette mesure au vu de l'accroissement de l'impôt perçu l'an dernier. Ce faisant, il entend lutter contre la progression à froid inhérente à tout système d'imposition à taux progressifs. Le Conseil communal envisage une nouvelle baisse de 5 ct. dès 1967, mais cela dépendra de l'importance de l'allégement qui interviendrait sur le plan communal si le canton devait modifier le barème en vigueur.

Genève: controverse au GATT

Les Etats-Unis restent opposés aux préférences accordées par les pays industrialisés aux pays du tiers monde. La controverse qui les oppose à de nombreux pays industrialisés européens rebondit au Gatt à l'occasion du projet australien de préférence en faveur des pays en voie de développement.

Conformément aux règles du Gatt, l'Australie demande une dérogation pour ce faire à la 23^e session des parties contractantes du Gatt qui s'est ouverte hier après midi sous la présidence de l'ambassadeur d'Uruguay, M. Lacarte. Celui-ci d'ailleurs a rappelé dans son bref discours d'ouverture l'urgence des problèmes économiques du tiers monde. On apprend de bonne source que les Etats-Unis s'apprentent lundi à voter contre la demande de dérogation australienne

tandis que la Grande-Bretagne, les six du Marché commun entraînés par la France, et le Canada, soutiendront notamment l'Australie. Il faut une majorité des deux tiers pour faire adopter une dérogation. On pense généralement que l'Australie l'obtiendra.

La délégation américaine, croit-on savoir, fera une déclaration de principe pour expliquer sa position.

Ce n'est que mardi prochain que Sir Eric Wyndham White, directeur exécutif du Gatt, fera le point de la négociation Kennedy.

Expulsion immédiate

Dans la nuit du 24 au 25 février 1966, la police fédérale et la police genevoise ont appréhendé un ressortissant de la République de Chine (Formose) qui se trouvait à Genève, en mission. Abusant du statut privilégié qui lui était accordé, ce dernier s'appropriait à entrer en contact avec un membre de l'Ambassade de la République populaire de Chine en Suisse. Surpris en flagrant délit, il a reconnu qu'il fournissait, depuis un certain nombre d'années, à des hommes de liaison en Suisse, des renseignements de nature politique. Le Conseil fédéral a décidé l'expulsion immédiate de cette personne.

Le Conseil fédéral a pris, en outre, des mesures visant à l'éloignement du territoire suisse de deux ressortissants étrangers compromis dans cette affaire, dont un secrétaire de l'Ambassade de la République populaire de Chine à Berne.

Conférence du désarmement SURPRISE

Le rappel à Moscou de M. Tsarapkin, appelé à de nouvelles fonctions non précises, après avoir présidé pendant huit ans la délégation soviétique aux différentes négociations sur le désarmement, est l'événement du jour à la conférence de Genève.

Son remplacement par M. Rochtchine, jusqu'à présent chef du département de la Grande-Bretagne au Ministère soviétique des affaires étrangères, a suscité une certaine surprise parmi les observateurs, car rien ne l'avait laissé prévoir.